



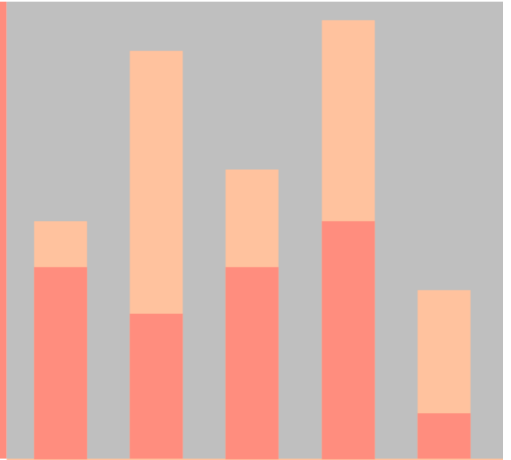
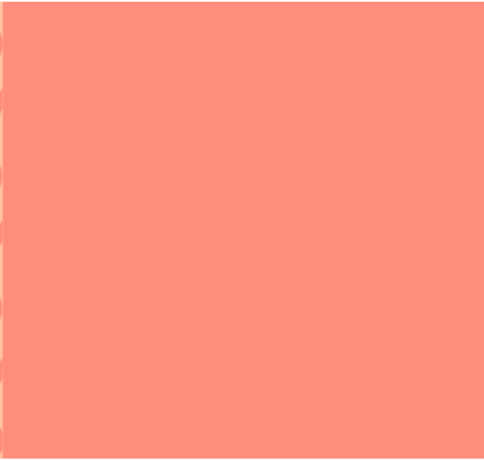
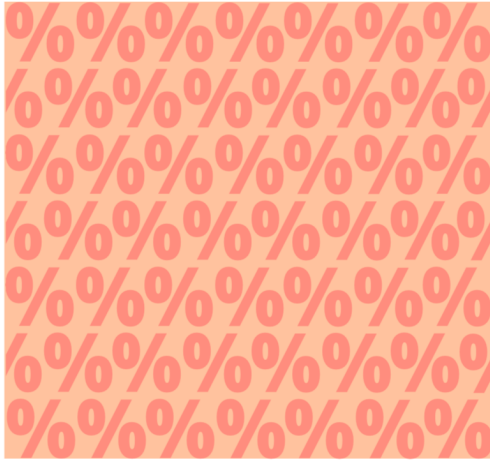
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



agreste

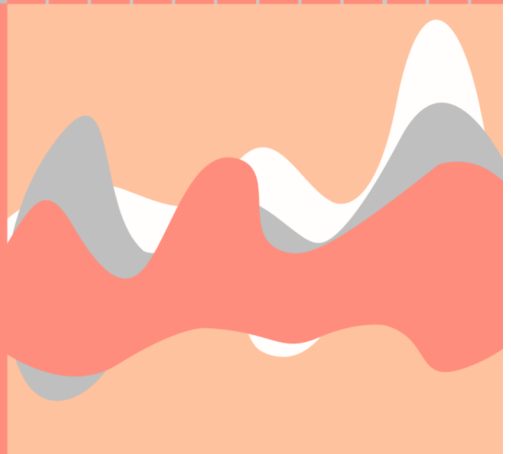
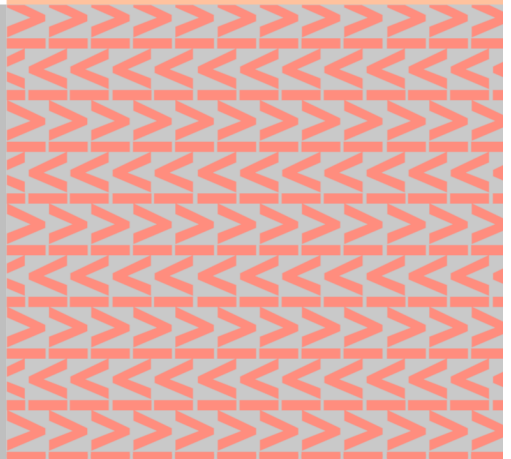
La statistique, l'évaluation et la prospective du
ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire



01 10 CHIFFRES & DONNÉES

AVRIL 2023 N° 2023-8

Enquête Aquaculture 2021



SOMMAIRE

p. 4 **1** SOURCE ET MÉTHODOLOGIE

Objectifs et contexte

Questionnaires

Historique

Champ de l'enquête

Conchyliculture

Pisciculture

Culture d'algues et de cyanobactéries
(spiruline principalement)

Unité statistique

Plan de sondage

Période de collecte

Mode de collecte

p. 8 **2** RÉSULTATS PRINCIPAUX

Aquaculture en 2021

Emploi en aquaculture en 2021

Conchyliculture en 2021

Pisciculture en 2021

Culture d'algues et de
cyanobactéries en 2021

p. 69 **3** QUESTIONNAIRES

p. 70 **4** POUR EN SAVOIR PLUS

Cette publication a été conçue, gérée et exploitée par Anaël Delorme (SSP, sous-direction des statistiques agricoles, forestières et agroalimentaires, bureau des statistiques structurelles, environnementales et forestières).

1 SOURCE ET MÉTHODOLOGIE

Réalisée en 2022, l'enquête Aquaculture 2021 mesure le volume et la valeur de la production aquacole en France pour l'exercice comptable 2021. Elle évalue également l'emploi concerné par ces activités. Elle intègre pour la première fois dans son champ les départements d'Outre-mer.

Objectifs et contexte

L'objectif de l'enquête annuelle sur l'aquaculture est d'estimer :

- le nombre d'entreprises d'aquaculture en eau douce et eau salée;
- l'emploi concerné en nombre et en « équivalent temps plein »;
- les productions annuelles vendues en quantités et en valeurs .

Les questions sur les productions permettent de répondre au règlement (CE) n° 762/2008 et aux besoins de données des organisations internationales telles que la FAO, la CGPM et l'OCDE. Les données sur l'emploi relèvent également d'une demande conjointe de la FAO et de l'OCDE (FISHSTAT-FM).

Questionnaires

Six questionnaires permettent de répondre aux questions de l'enquête Aquaculture 2021 :

- conchyliculture;
- pisciculture marine;
- pisciculture en eau douce hors étangs;
- pisciculture en étang;
- culture d'algues et de cyanobactéries;
- aquaculture dans les départements d'Outre-Mer.

En cas de multi-activité, l'entreprise ne répond qu'à un seul questionnaire issu de la fusion des différents questionnaires.

Les principaux thèmes abordés sont :

- la production en volume et en valeur par espèce, par stade d'élevage (œufs-naissains, alevins et adultes) et destination (consommation finale, autre entreprise, repeuplement);
- l'emploi par sexe, durée et statut des personnes travaillant dans l'entreprise;
- la qualité avec la part de la production sous signe de qualité (dont bio) selon les sites de production.

Historique

L'enquête sur l'aquaculture a eu lieu pour la première fois en 1997. Son champ était initialement limité aux conchyliculteurs et pisciculteurs en eau salée. À la demande de la direction en charge de la pêche et de l'aquaculture, le champ de l'enquête a été étendu à la salmoniculture continentale à partir de 2003.

La pisciculture en étangs et la culture d'algues et cyanobactéries ont été ajoutées au champ de l'enquête, à la suite de leur premier recensement en 2018.

L'enquête permet de suivre annuellement les exploitations aquacoles et leur production.

A partir de 2021, elle intègre les départements d'Outre-mer.

Champ de l'enquête

L'enquête est réalisée auprès de toutes les entreprises de France métropolitaine et des départements d'Outre-mer qui ont pour activité principale ou secondaire l'aquaculture, réparties comme suit :

Conchyliculture et élevage de crustacés

Huître, moule, palourde, coque ...
Crevette et autre crustacé d'élevage

Pisciculture

Pisciculture en eau douce :

- Élevage de truites
- Élevage d'esturgeons et autres poissons d'eau douce hors étang dont perches et sandres
- Élevage de poissons en étang

Pisciculture marine

Culture d'algues et de cyanobactéries

Micro-algue
Algue verte, rouge et brune
Cyanobactérie dont spiruline

Conchyliculture

L'activité de conchyliculture peut se diviser en plusieurs phases :

Production des jeunes coquillages

Huîtres :

- captage en mer, via la pose de récepteurs
- ou récolte dans des gisements de coquillages
- ou production en éclosier/nurserie (reproduction contrôlée)

Moules via un captage en mer

Autres coquillages (coque, palourde...) :

- récolte dans des gisements de coquillages
- ou production en éclosier/nurserie (reproduction contrôlée)

Elevage des coquillages

- Grossissement des coquillages en mer (ou dans estran) selon différents modes d'élevage (à plat, sous-table, en filière...)

- Certaines entreprises vendent des coquillages à ce stade : demi-élevage ou pré-grossi

Vente des coquillages taille marchande via une éventuelle finition

- À la taille souhaitée, les coquillages sont vendus après avoir reçu un marquage sanitaire qui transforme l'animal d'élevage en denrée alimentaire.

Une finition peut être réalisée par certaines entreprises, par exemple pour affinage en claires. L'affinage peut être réalisé sur un coquillage élevé par l'entreprise ou sur un coquillage élevé par une autre entreprise et acheté à la taille souhaitée.

L'enquête aquaculture s'intéresse à toute la filière conchylicole : tous les coquillages, à tout stade d'élevage, pour tous les modes d'élevage et pour toutes les destinations (vente finale et vente entre professionnels).

Les expéditeurs sont également concernés dès lors qu'ils apposent un label sanitaire sur les productions vendues. Ainsi, un négociant en mytiliculture qui importe des moules d'Italie pour les revendre en France sera interrogé si les moules importées séjournent dans les eaux françaises dans les six derniers mois d'élevage, condition d'application du label sanitaire français. Si les moules importées ne font que transiter d'un camion à un autre, l'activité n'est pas dans le champ de l'enquête.

Pisciculture

L'activité piscicole française est composée des activités suivantes :

Pisciculture en eau douce

Salmonidés :

- Production de truites (arc-en-ciel ou fario) ou d'autres salmonidés (saumon de fontaine, omble, corégone...);
- Majoritairement en élevage en bassins ou raceways via une dérivation d'un cours d'eau ; un raceway est un ouvrage généralement construit hors sol, dont la configuration est linéaire et tout en longueur. Le taux de renouvellement de l'eau est très élevé et l'environnement d'élevage est hautement contrôlé. Une série de raceways est souvent construite en terrasses afin de permettre une réutilisation de l'eau ;

- Vente des truites adultes soit entières et de taille intermédiaire (truite portion de 250 g environ), soit plus grande à des fins de fumaison (sur site ou dans une entreprise spécialisée);
- Production d'œufs embryonnés ou non en écloserie/nurserie à des fins de reproduction;
- Production d'œufs non embryonnés à des fins de consommation.

Esturgeons :

- Essentiellement pour la production d'œufs non embryonnés à des fins de consommation (caviar);
- Valorisation de la chair d'esturgeons via des ateliers de transformation.

Autres poissons hors étang :

- quelques entreprises font de l'élevage en bassins ou en circuit fermé : des perches ou sandres par exemple.

Pisciculture en étang

- Élevage extensif avec empoissonnement de l'étang et récolte de l'étang tous les 3 à 4 ans;
- Soit le propriétaire est producteur et assure la vente directe de la pêche, soit la gestion est sous-traitée à une entreprise spécialisée qui s'occupe de centaines d'étangs.

Pisciculture marine

- Écloserie marine : production d'œufs embryonnés sélectionnés de poissons marins avec des ventes en France et à l'étranger;
- Grossissement des poissons en mer : bar, maigre, daurade royale, turbot, sole, saumon de l'Atlantique...

Toutes les piscicultures en milieu marin comme en eau douce sont dans le champ de l'enquête si le poisson vendu est destiné à l'alimentation humaine, quel que soit le stade de production (œuf non embryonné, œuf embryonné, alevin, juvénile, adulte), y compris les piscicultures en étang. Les piscicultures produisant uniquement des poissons d'ornement ne sont pas dans le champ. Les associations ou organismes produisant des poissons pour le repeuplement de rivière ou d'étangs et les déversant sans vente ne sont pas pris en compte.

Culture d'algues et de cyanobactéries (spiruline principalement)

Toutes les entreprises de culture d'algues et de cyanobactéries sont interrogées quel que soit le débouché de la production : alimentation humaine et autres débouchés.

Les micro-algues sont cultivées dans des tubes, photorécepteurs. Les débouchés possibles sont diversifiés : complément alimentaire, cosmétique, pharmaceutique, carburant...

Les macro-algues sont cultivées en mer, via le déploiement de plantules sur des concessions du domaine public maritime. Ces algues sont destinées à l'alimentation mais également à la cosmétique ou la pharmaceutique.

La spiruline est cultivée en bassins sur domaine privé et est essentiellement destinée à l'alimentation humaine.

Unité statistique

L'unité statistique enquêtée est l'entreprise (au sens de l'unité légale). Ainsi, l'ensemble de l'activité d'une entreprise aquacole comportant plusieurs établissements est décrite dans un seul questionnaire. C'est le cas, par exemple, d'une entreprise ostréicole qui capte des naissains dans le bassin d'Arcachon, les élève à Cancale et les affine dans des claires à Noirmoutier. Toute l'activité sera localisée au siège de l'entreprise. Cependant, en conchyliculture, certains tableaux présentent une répartition de la production par zone d'élevage.

L'enquête Aquaculture 2021 porte sur la France métropolitaine et englobe pour la première fois les départements d'Outre-mer.

Plan de sondage

L'enquête est exhaustive.

Il n'existe actuellement aucune base administrative des entreprises aquacoles françaises. Aussi, plusieurs sources administratives sont nécessaires pour créer la base de collecte :

- la liste des entreprises ayant répondu aux enquêtes et recensements aquacoles précédents;
- le répertoire Sirene : toutes les entreprises aquacoles de Sirene sont ajoutées à la liste (code APE : 03.21Z Aquaculture en mer et 03.22Z Aquaculture en eau douce);

- la base de données Resyral des contrôles sanitaires;
- le fichier des concessions du domaine public maritime : 4 300 concessionnaires pour 54 000 concessions;
- des recherches internet ciblées.

La base de collecte contient plus d'entreprises qu'il n'existe d'entreprises aquacoles actives. La collecte permet d'exclure certaines entreprises : cessation d'activité (non enregistrée dans Sirene) ou hors champ de l'enquête (entreprise de négoce pure, pisciculture d'ornement, associations sans vente de produits aquacoles...).

Période de collecte

L'enquête relative à l'exercice N se déroule entre avril et juin N+1 pour permettre aux entreprises d'établir leur bilan comptable et pour respecter les délais du règlement européen. Les questions sur les productions vendues portent sur l'exercice comptable de l'année N et non pas sur l'année civile.

Date de clôture des comptes	Exercice comptable à retenir pour l'enquête
Fin mars	Du 01/04/2020 au 31/03/2021
Fin juin	Du 01/07/2020 au 30/06/2021
Fin septembre	Du 01/10/2020 au 30/09/2021
Fin décembre	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
Pas de clôture	Du 01/01/2021 au 31/12/2021

L'exercice comptable de l'année N correspond à celui qui s'est terminé au cours de l'année N.

Mode de collecte

La collecte se fait principalement par internet, avec un complément éventuel par entretien téléphonique. Toutefois, l'entreprise peut demander à recevoir un questionnaire papier.

Des relances par courriel, lorsqu'il est disponible, par courrier et par téléphone sont réalisées avec une priorité sur les plus grandes entreprises non répondantes.

Des contrôles interviennent lors du déroulement du questionnaire Internet pour garantir la cohérence et la qualité des réponses en comparant notamment les réponses apportées par l'entreprise avec les données précédemment fournies.

Pour éviter de décourager les répondants, les contrôles bloquants restent limités, des contrôles générant un message d'alerte sont privilégiés. La non-réponse partielle et totale est traitée par des méthodes de redressement des données post-collecte :

- Cas des activités à effectif important (conchyliculture, salmoniculture, culture de spiruline) : pour chaque entreprise non répondante, les données de l'entreprise répondante « la plus proche voisine » sont attribuées : même activité aquacole, proximité géographique et taille d'entreprise.
- Cas des activités à faible effectif : les données des non-répondants sont estimées à partir de :
 - la dernière réponse connue de l'entreprise l'augmentation du chiffre d'affaires CA de l'entreprise (si connue par ailleurs) ou de l'augmentation du chiffre d'affaires CA des autres entreprises du secteur.
 - l'augmentation du chiffre d'affaires CA de l'entreprise (si connue par ailleurs) ou de l'augmentation du chiffre d'affaires CA des autres entreprises du secteur.

	Répondants	Non-répondants imputés	Taux de réponse %
Conchyliculture et élevage de crustacés	1 663	497	77
Pisciculture en eau douce hors étang (dont élevage de truites, esturgeons, perches...)	237	63	79
Pisciculture en étangs	146	33	82
Pisciculture marine	19	4	23
Culture d'algues et de cyanobactéries	166	29	85
Total	2 231	626	78

2 PRINCIPAUX RÉSULTATS

Tableaux France métropolitaine et départements d'Outre-mer

Tous les tableaux présentent les données pour les entreprises de France à l'exception de deux tableaux :

- Évolution des ventes finales de produits issus de l'aquaculture en valeur - France métropolitaine;
- Évolution des ventes finales de produits issus de l'aquaculture en volume - France métropolitaine.

Ces tableaux présentent l'évolution de la production aquacole 2021 par rapport à 2020, 2013 et 2008. L'analyse de l'évolution est présentée à champ constant, donc uniquement sur la France métropolitaine.

Secret statistique et conventions d'écriture

Les enquêtes validées par le Cnis relèvent de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, ainsi que de l'article L226-13 du Code pénal. Toutes les personnes ayant accès aux données individuelles collectées (enquêteurs, agents recenseurs, statisticiens, chercheurs autorisés) sont astreintes au secret statistique.

Pour assurer le respect du secret statistique dans les publications, aucun résultat concernant moins de trois entreprises ou établissements n'est publié. De même, aucun résultat n'est diffusé dès lors qu'une entreprise ou un établissement contribue à plus de 85 % de ce résultat.

Dans certains tableaux, des espèces ou des régions ont été regroupées.

Les unités sont indiquées systématiquement dans les tableaux de données. Les productions s'entendent en poids vif.

Signes conventionnels utilisés

s : Résultat non publiable pour raison de secret statistique

0 : Valeur nulle

- : Évolution entre deux valeurs nulles

nd : Non disponible

Liste des tableaux

Aquaculture en 2021

Tableau 1	Ventes finales des produits de l'aquaculture	p. 11
Tableau 2	Évolution des ventes finales de produits issus de l'aquaculture en valeur - France métropolitaine	p. 12
Tableau 3	Évolution des ventes finales de produits issus de l'aquaculture en volume - France métropolitaine	p. 13
Tableau 4	Entreprises par chiffre d'affaires (CA) aquacole et activité principale	p. 14
Tableau 5	Entreprises par équivalent temps plein et activité principale	p. 15
Tableau 6	Projet de transmission ou de cessation d'entreprises dans les cinq prochaines années	p. 16

Emploi en aquaculture en 2021

Tableau 7	Emploi en aquaculture	p. 17
Tableau 8	Emploi en conchyliculture par région conchylicole	p. 18
Tableau 9	Emploi en pisciculture par région	p. 18
Tableau 10	Emploi en culture d'algues et cyanobactéries par région	p. 19
Tableau 11	Part des femmes dans les entreprises aquacoles	p. 20
Tableau 12	Dirigeants des entreprises aquacoles par âge et par activité principale de l'entreprise	p. 21
Tableau 13	Dirigeants des entreprises aquacoles par diplôme et activité de l'entreprise	p. 21
Tableau 14	Nouveaux dirigeants en 2021 selon l'activité principale de l'entreprise	p. 22

Conchyliculture en 2021

Production de la conchyliculture

Tableau 15	Ventes entre professionnels et pour la consommation en conchyliculture en 2021, par espèce, hors éclosion/nurserie (naissains)	p. 23
Tableau 16	Ventes entre professionnels et pour la consommation en conchyliculture en 2021, par région conchylicole du siège l'entreprise, par espèce, hors éclosion/nurserie (naissain)	p. 24
Tableau 17	Ventes entre professionnels et pour la consommation en conchyliculture en 2021, par région administrative du siège l'entreprise, par espèce, hors éclosion/nurserie (naissain)	p. 27
Tableau 18	Ventes en conchyliculture en 2021, par espèce, mode d'élevage et destination, hors éclosion/nurserie (naissain)	p. 30
Tableau 19	Production de naissains d'éclosion en 2021, par espèce	p. 31
Tableau 20	Production de naissains de captage en 2021, par espèce	p. 31
Tableau 21	Ventes à la consommation d'huîtres affinées en claires et en parcs	p. 32
Tableau 22	Répartition des entreprises suivant la part (en volume) des ventes d'huîtres affinées en claires	p. 32
Tableau 23	Répartition des entreprises suivant la part (en volume) des ventes d'huîtres affinées en parcs	p. 33

Événements exceptionnels et impact de la crise COVID sur les entreprises conchylicoles

Tableau 24	Événements exceptionnels et impact de la crise COVID dans la conchyliculture et l'élevage de crustacés en 2021 ..	p. 34
Tableau 25	Impact du Covid selon l'activité principale de l'entreprise et la région conchylicole de son siège	p. 35
Tableau 26	Mesures d'adaptation mises en œuvre dans la conchyliculture et l'élevage de crustacés pour faire face à la crise COVID en 2021, selon le siège de l'entreprise	p. 35
Tableau 27	Mesures d'adaptation mises en œuvre dans la conchyliculture et l'élevage de crustacés pour faire face à la crise COVID en 2021, selon l'activité principale de l'entreprise	p. 36
Tableau 28	Connaissance et mobilisation du plan de relance 'pêche-aquaculture' par les entreprises de conchyliculture et d'élevage de crustacés en 2021	p. 36

Répartition des productions de la conchyliculture

Tableau 29	Volumes de coquillages vendus à la consommation selon l'origine du naissain	p. 37
Tableau 30	Volumes d'huîtres (creuses et plates) vendues à la consommation selon l'origine du naissain	p. 37
Tableau 31	Ventes selon la destination	p. 39
Tableau 32	Ventes certifiées bio	p. 39
Tableau 33	Ventes d'huîtres certifiées bio par région	p. 40
Tableau 34	Ventes de moules certifiées bio par région	p. 40

Localisation des productions de la conchyliculture

Tableau 35	Vente de coquillages selon la localisation de la production, hors éclosion/nurserie	p. 41
------------	-------------------------------------------------------------------------------------------	-------

Pisciculture en 2021

Tableau 36	Ventes des piscicultures en 2021 par espèce, pour la consommation humaine, à l'export, pour le repeuplement en milieu naturel et en parcours de pêche	p. 46
Tableau 37	Production en pisciculture en 2021, par région du siège de l'entreprise et par espèce, hors éclosion/nurserie	p. 47
Tableau 38	Production des éclosiers / nurseries en pisciculture en 2021, par espèce	p. 50
Tableau 39	Chiffre d'affaires de la pisciculture par région (toutes espèces et toutes destinations)	p. 50

Événements exceptionnels et impact de la crise COVID sur les entreprises piscicoles

Tableau 40	Événements exceptionnels et impact de la crise COVID en pisciculture en 2021	p. 51
------------	------------------------------------------------------------------------------------	-------

Tableau 41	Mesures d'adaptation mises en œuvre en pisciculture pour faire face à la crise COVID en 2021	p. 51
Tableau 42	Connaissance et mobilisation du plan de relance 'pêche-aquaculture' par les entreprises piscicoles en 2021	p. 52

Répartition des productions de la pisciculture

Tableau 43	Volumes vendus en pisciculture hors étang en 2021, par destination	p. 53
Tableau 44	Pisciculture - Part de la production certifiée bio	p. 54
Tableau 45	Volumes vendus de truites arc-en-ciel par destination et calibre	p. 54
Tableau 46	Prix de vente des truites Arc-En-Ciel portion (-500 g) sortie bassin, par région	p. 55
Tableau 47	Prix de vente des truites Arc-En-Ciel portion (-500 g) abattu/éviscéré, par région	p. 56

Capacité de développement de l'activité piscicole en France

Tableau 48	Atteinte de la production maximale de production piscicole	p. 57
Tableau 49	Raisons expliquant que la production maximale de production n'est pas atteinte	p. 57
Tableau 50	Evaluation de la possibilité d'augmenter la production piscicole	p. 58
Tableau 51	Modalités d'augmentation de la production piscicole	p. 58
Tableau 52	Evaluation des verrous empêchant l'augmentation de la production piscicole en eau douce hors étang	p. 59
Tableau 53	Evaluation des verrous empêchant l'augmentation de la production piscicole en étang	p. 59
Tableau 54	Evaluation des verrous empêchant l'augmentation de la production piscicole marine	p. 59

Culture d'algues et de cyanobactéries en 2021

Production d'algues et de cyanobactéries

Tableau 55	Ventes en culture d'algues et de cyanobactéries, en 2021, hors production de semence	p. 61
Tableau 56	Ventes en culture d'algues et de cyanobactéries, en 2021, par région, hors production de semence	p. 62
Tableau 57	Part des ventes d'algues et de cyanobactéries sous label en 2021	p. 63

Évènements exceptionnels et impact de la crise COVID sur les entreprises de culture d'algues et de cyanobactéries

Tableau 58	Évènements exceptionnels et impact de la crise COVID en culture d'algues et de cyanobactéries en 2021	p. 64
Tableau 59	Mesures d'adaptation mises en œuvre en culture d'algues et de cyanobactéries pour faire face à la crise COVID en 2021 p. 64	
Tableau 60	Connaissance et mobilisation du plan de relance 'pêche-aquaculture' par les entreprises de culture d'algues et de cyanobactéries en 2021	p. 65

Multi-activité des entreprises de culture d'algues et de cyanobactéries et pluriactivité de leurs dirigeants

Tableau 61	Part des entreprises dont la culture d'algues et de cyanobactéries est l'activité principale	p. 66
Tableau 62	Activité principale des entreprises qui pratiquent la culture d'algues et de cyanobactéries comme activité secondaire p. 66	
Tableau 63	Activité secondaire des entreprises de culture d'algues et de cyanobactéries	p. 66
Tableau 64	Part des dirigeants des entreprises de culture d'algues et de cyanobactéries qui ont une activité professionnel dans une autre entreprises	p. 67
Tableau 65	Statut des dirigeants pluriactifs des entreprises de culture d'algues et de cyanobactéries dans l'autre entreprise ...	p. 67
Tableau 66	Domaine d'activité de l'entreprise où travaillent les dirigeants pluriactifs des entreprises de culture d'algues	p. 68

Aquaculture en 2021

Ventes finales des produits de l'aquaculture

Espèce	Entreprises avec des ventes à la consommation	Volume	Valeur	Prix unitaire
	<i>nombre d'entreprises</i>	<i>tonne poids vif</i>	<i>millier d'€</i>	<i>€ / kg</i>
Coquillages et crustacés	1 692	149 437	566 893	3,79
Huîtres	1 459	80 911	403 809	4,99
Moules	590	66 321	149 509	2,25
Autres coquillages (coque, palourde, ormeau...)	172	2 142	12 241	5,71
Crustacés élevés en eau salée ou en eau douce	89	63	1 335	21,35
Poissons	503	43 834	235 335	5,37
Truites et autres salmonidés - chair	276	34 718	141 875	4,09
Truites et autres salmonidés - oeufs pour la consommation	55	102	2 209	21,60
Autres poissons d'eau douce hors étang dont esturgeons et perches - chair	31	367	3 083	8,40
Esturgeons - caviar	9	44	26 304	598,13
Poissons d'étangs	182	2 868	12 720	nd
Poissons élevés en eau de mer	29	5 735	49 144	8,57
Culture d'algues et de cyanobactéries	203	333	8 057	24,23
Macro-algues	14	119	584	4,89
Micro-algues	8	7	495	68,55
Spiruline	183	206	6 978	33,88
Toutes	2 615	193 604	810 285	4,19

Note : vente finale des produits en taille marchande (hors ventes entre professionnels).

- Pour la conchyliculture : première vente des coquillages après marquage sanitaire.
- Pour la pisciculture : vente pour la consommation humaine, à l'export, pour le repeuplement en milieu naturel et en parcours de pêche.
- Pour la culture d'algues et de spiruline : toute destination (alimentation humaine et animale, cosmétique, pharmacie et autres).

Les volumes sont exprimés en poids vif : pour la spiruline le poids sec peut être estimé en divisant par 4 le poids vif, pour les micro-algues par 5.

Le prix unitaire des poissons d'étang n'est pas disponible. Le volume et la valeur correspondent à l'ensemble des ventes de nombreuses espèces différentes, à des stades d'élevage différents pour des destinataires différents. Les prix de vente sont très différents d'une vente à l'autre, aussi il n'est pas pertinent de calculer un prix unitaire moyen.

Une entreprise qui produit plusieurs espèces sera comptée plusieurs fois.

Les entreprises aquacoles qui ne réalisent pas de ventes finales ne sont pas comptées ici : les éclosiers, nurseries, les éleveurs qui ne réalisent pas de ventes finales (vente de juvéniles, de prégrossis ou de coquillages non marqués sanitaire)... Seules les entreprises réalisant des ventes à la consommation sont comptées ici.

Lecture : 1 459 entreprises ont produit et vendu à la consommation 80 911 tonnes d'huîtres en 2021, pour 403 809 milliers d'euros.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Évolution des ventes finales de produits issus de l'aquaculture en valeur - France métropolitaine

Activité	Espèce	2008	2013	2020	2021	Évolution 2020 - 2021	Évolution 2013 - 2021	Évolution 2008 - 2021
Conchyliculture	Huîtres	million d'€ 340,53	million d'€ 389,12	million d'€ 357,00	million d'€ 403,81	% 13	% 4	% 19
	Moules	142,74	131,73	137,80	149,51	8	13	5
	Autres coquillages et crustacés	14,00	13,40	13,40	13,46	0	0	-4
Pisciculture	Salmonidés - chair	112,80	105,71	140,70	141,88	1	34	26
	Salmonidés - œufs pour la consommation	nd	1,78	2,40	2,21	-8	24	nd
	Autres poissons d'eau douce hors étang	10,96	2,26	2,80	2,60	-7	15	-76
	Caviar	9,12	13,42	25,20	s			
	Poissons d'étangs	13,30	13,69	12,60	12,72	1	-7	-4
Poissons élevés en eau de mer	46,61	35,82	50,20	48,23	-4	35	3	
Culture d'algues et de cyanobactéries	Algues et spiruline	nd	nd	8,20	8,06	-2	nd	nd

Note : La collecte dans les DOM n'a commencé qu'en 2021. Ce tableau d'évolution des ventes ne comprend que les données sur la France métropolitaine pour ne pas introduire de rupture de série.

Vente finale des produits en taille marchande (hors ventes entre professionnels).

- Pour la conchyliculture : première vente des coquillages après marquage sanitaire.

- Pour la pisciculture : vente pour la consommation humaine, à l'export, pour le repeuplement en milieu naturel et en parcours de pêche.

- Pour la culture d'algues et de spiruline : toute destination (alimentation humaine et animale, cosmétique, pharmacie et autres).

Calcul des taux d'évolution : $((V_a - V_d) / V_d) * 100$ où V_a est la valeur d'arrivée et V_d la valeur de départ.

Source : Source : Enquête annuelle aquaculture : DPMA (2008 et 2013) - Agreste (2020 et 2021)

Champ : France métropolitaine

Évolution des ventes finales de produits issus de l'aquaculture en volume - France métropolitaine

Activité	Espèce	2008	2013	2020	2021	Évolution 2020 - 2021	Évolution 2013 - 2021	Évolution 2008 - 2021
Conchyliculture	Huîtres	tonne 104 939	tonne 77 510	tonne 80 783	tonne 80 911	% 0	% 4	% -23
	Moules	78 526	74 138	61 219	66 321	8	-11	-16
	Autres coquillages et crustacés	2 678	2 868	2 008	2 200	10	-23	-18
Pisciculture	Salmonidés - chair	36 606	32 178	37 495	34 718	-7	8	-5
	Salmonidés - œufs pour la consommation	98	96	110	102	-7	6	5
	Autres poissons d'eau douce hors étang	232	335	425	315	-26	-6	36
	Caviar	16	22	44	s	0	100	184
	Poissons d'étangs	8 000	8 000	2 982	2 868	-4	-64	-64
Poissons élevés en eau de mer	6 599	5 215	5 847	5 650	-3	8	-14	
Culture d'algues et de cyanobactéries	Algues et spiruline	nd	nd	325	333	2	nd	nd

Note : La collecte dans les DOM n'a commencé qu'en 2021. Ce tableau d'évolution des ventes ne comprend que les données sur la France métropolitaine pour ne pas introduire de rupture de série.

Vente finale des produits en taille marchande (hors ventes entre professionnels).

Pour la conchyliculture : première vente des coquillages après marquage sanitaire.

Pour la pisciculture : vente pour la consommation humaine, à l'export, pour le repeuplement en milieu naturel et en parcours de pêche.

Pour la culture d'algues et de spiruline : toute destination (alimentation humaine et animale, cosmétique, pharmacie et autres).

Calcul des taux d'évolution : $((Va-Vd)/Vd)*100$ où Va est la valeur d'arrivée et Vd la valeur de départ.

Source : Source : Enquête annuelle aquaculture : DPMA (2008 et 2013) - Agreste (2020 et 2021)

Champ : France métropolitaine

Entreprises par chiffre d'affaires (CA) aquacole et activité principale

en nombre d'entreprises

Tranches de CA aquacole	Conchyliculture et élevage de crustacés	Pisciculture en eau douce hors étang	Pisciculture en étangs	Pisciculture marine	Culture d'algues et de cyanobactéries
Moins de 5 k€	179	68	133	7	20
De 5 k€ à 10 k€	37	10	23		21
De 10 k€ à 20 k€	98	14	12	5	37
De 20 k€ à 30 k€	103	15	9	s	28
De 30 k€ à 40 k€	107	9	11	s	23
De 40 k€ à 50 k€	96	11	13	s	15
De 50 k€ à 60 k€	71	13	4	s	19
De 60 k€ à 70 k€	93	5	4		8
De 70 k€ à 80 k€	88	9	7		5
De 80 k€ à 80 k€	86	14	5		10
De 90 k€ à 100 k€	62	12	s		5
De 100 k€ à 125 k€	128	13	6		s
De 125 k€ à 150 k€	126	14	5	6	4
De 150 k€ à 200 k€	160	20	5		3
De 200 k€ à 250 k€	162	12	s	3	s
De 250 k€ à 300 k€	110	9	4	s	s
De 300 k€ à 400 k€	141	26	5		s
De 400 k€ à 500 k€	99	11	s	6	s
De 500 k€ à 750 k€	154	15	7	s	s
De 750 k€ à 1 000 k€	62	18	s	s	
De 1 000 k€ à 1 500 k€	61	13	s	3	
De 1 500 k€ à 3 000 k€	47	18		5	
Plus de 3 000 k€	24	15		5	
Ensemble	2 294	364	253	34	200

Note : l'activité principale d'une entreprise est l'activité aquacole qui a généré le chiffre d'affaires le plus élevé en 2021.

Toutes les ventes aquacoles sont comptabilisées dans le calcul du chiffre d'affaires : ventes finales et ventes entre professionnels à tout stade d'élevage, y compris ventes de naissains et de prégrossis.

Tout ce qui n'est pas directement en lien avec la vente d'un produit aquacole n'est pas comptabilisé dans le CA aquacole : hébergement de loisir, service...

Lecture : 160 entreprises dont l'activité principale en 2021 est la conchyliculture et l'élevage de crustacés ont un chiffre d'affaires aquacole compris entre 150 000 et 200 000 euros.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Entreprises par équivalent temps plein et activité principale

Tranches d'ETP	Nombre d'entreprises	Effectif cumulé	ETP cumulé	Chiffre d'affaires cumulé
		<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre d'équivalent temps plein</i>	<i>millier d'euros</i>
Conchyliculture et élevage de crustacés				
Moins d'1 ETP	221	241	71	5 664
De 1 à 2 ETP	641	1 222	756	45 386
De 2 à 3 ETP	438	1 477	982	54 068
De 3 à 4 ETP	274	1 503	905	61 774
De 4 à 5 ETP	200	4 574	862	63 085
De 5 à 10 ETP	396	4 448	2 681	233 750
De 10 à 20 ETP	89	2 302	1 184	109 324
De 20 à 50 ETP	26	1 524	737	80 593
Plus de 50 ETP	9	991	671	120 990
Total conchyliculture	2 294	18 282	8 848	774 632
Pisciculture en eau douce hors étang				
Moins d'1 ETP	62	32	13	1 130
De 1 à 2 ETP	80	112	89	5 315
De 2 à 3 ETP	65	184	142	17 725
De 3 à 4 ETP	41	178	132	17 931
De 4 à 5 ETP	40	199	167	25 625
De 5 à 10 ETP	57	462	381	64 350
De 10 à 20 ETP	11	177	147	19 145
De 20 à 50 ETP	7	231	208	31 532
Total pisciculture en eau douce hors étang	363	1 575	1 278	182 752
Pisciculture en étangs				
Moins d'1 ETP	130	196	30	545
De 1 à 2 ETP	75	137	87	3 195
De 2 à 3 ETP	25	101	55	2 556
De 3 à 4 ETP	8	38	27	1 176
De 4 à 5 ETP	6	30	25	2 588
De 5 à 10 ETP	8	65	61	1 742
Total pisciculture en étang	252	567	284	11 803
Pisciculture marine				
Moins d'1 ETP	11	6	2	1 567
De 4 à 5 ETP	6	28	25	2 655
De 5 à 10 ETP	8	93	58	7 760
De 20 à 50 ETP	6	437	212	42 635
Total pisciculture marine	31	564	297	54 617
Culture d'algues et de cyanobactéries				
Moins d'1 ETP	37	40	18	643
De 1 à 2 ETP	105	133	112	3 182
De 2 à 3 ETP	40	105	88	2 077
De 3 à 4 ETP	4	15	13	413
De 4 à 5 ETP	5	26	22	344
De 5 à 10 ETP	6	51	37	1 275
Total culture d'algues et de cyanobactéries	197	370	290	7 933

Note : l'activité principale d'une entreprise est l'activité aquacole qui a généré le chiffre d'affaires le plus élevé en 2021.

Toutes les ventes aquacoles sont comptabilisées dans le calcul du chiffre d'affaires : ventes finales et ventes entre professionnels à tout stade d'élevage, y compris ventes de naissains et de prégrossis.

Tout ce qui n'est pas directement en lien avec la vente d'un produit aquacole n'est pas comptabilisé dans le CA aquacole : hébergement de loisir, service...

Lecture : 641 entreprises de 1 à 2 ETP dont l'activité principale en 2021 est la conchyliculture et l'élevage de crustacés ont un effectif cumulé de 1 222 personnes pour 756 équivalents temps plein.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Projet de transmission ou de cessation d'entreprises dans les cinq prochaines années

en nombre d'entreprises

Projet de transmission	Conchyliculture et élevage de crustacés	Pisciculture en eau douce hors étang	Pisciculture en étangs	Pisciculture marine	Culture d'algues et de cyanobactéries
Non	1 085	148	137	19	113
C'est une possibilité	224	45	29		22
Oui, mais le projet n'est pas encore défini	166	34	10		7
Oui et j'ai entamé un projet de reprise	120	13	8		7
Oui et il n'y aura pas de reprise	28	4	5		5
Indéterminé	671	120	64	15	46
Ensemble	2 294	364	253	34	200

Note : L'activité principale d'une entreprise est l'activité aquacole qui a généré le chiffre d'affaires le plus élevé en 2021.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Emploi en aquaculture en 2021

Emploi en aquaculture

Activité principale	Nombre d'entreprises	Effectif permanent	Effectif occasionnel	Effectif total	ETP	ETP moyen par entreprise	ETP médian par entreprise
	<i>nombre d'entreprises</i>	<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre d'ETP</i>	<i>nombre d'ETP</i>	<i>nombre d'ETP</i>
Conchyliculture et élevage de crustacés	2 294	8 552	9 746	18 298	8 861	3,93	2,39
Pisciculture en eau douce hors étang	364	1 450	210	1 660	1 353	3,96	2,37
Pisciculture marine	34	342	346	688	372	11,61	4,86
Pisciculture en étangs	253	455	127	582	299	1,23	1,00
Culture de spiruline	182	312	40	352	296	1,63	1,00
Culture de micro-algues	7	68	4	72	62	8,88	4,17
Culture de macro-algues	11	27	8	35	23	2,08	1,00
Ensemble	3 145	11 206	10 481	21 687	11 265	3,67	2,00

Note : les effectifs et ETP de ce tableau correspondent à toutes les personnes travaillant dans les entreprises aquacoles. Sont regroupés les dirigeants, la main d'œuvre permanente salariée ou non salariée, la main d'œuvre saisonnière ou occasionnelle, quelque soit leur convention collective de rattachement.

Les données collectées ne permettent pas d'identifier les salariés relevant de la Convention Collective Aquacole.

L'activité principale d'une entreprise est l'activité aquacole qui a généré le chiffre d'affaires le plus élevé en 2021.

Les bénévoles impliqués très ponctuellement dans la pisciculture en étang ne sont pas comptés dans les effectifs de l'entreprise.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière - Entreprises dont la majorité du chiffre d'affaires est généré par la conchyliculture et l'élevage de crustacés.

Emploi en conchyliculture par région conchylicole

Région du siège de l'entreprise	Nombre d'entreprises	Effectif permanent	Effectif occasionnel	Effectif total	ETP	ETP moyen par entreprise	ETP médian par entreprise
	<i>nombre d'entreprises</i>	<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre d'ETP</i>	<i>nombre d'ETP</i>	<i>nombre d'ETP</i>
Normandie-Mer du Nord	295	1 354	1 046	2 400	1 352	4,61	3,22
Bretagne-Nord	219	1 133	912	2 045	1 278	5,92	4,71
Bretagne-Sud	345	1 107	723	1 830	1 193	3,51	2,20
Pays de la Loire	232	911	530	1 441	915	4,09	2,75
Charente-Maritime	559	2 311	5 786	8 097	2 421	4,41	2,30
Arcachon-Aquitaine	219	579	269	848	551	2,55	2,00
Méditerranée	414	1 144	471	1 615	1 135	2,79	1,50
Hors conchyliculture	11	13	9	22	15	1,33	1,00
Ensemble	2 294	8 543	9 739	18 282	8 848	3,94	2,40

Note : les effectifs et ETP de ce tableau correspondent à toutes les personnes travaillant dans les entreprises conchylicoles. Sont regroupés les dirigeants, la main d'œuvre permanente salariée ou non salariée, la main d'œuvre saisonnière ou occasionnelle, quelque soit leur convention collective de rattachement.

Les données collectées ne permettent pas d'identifier les salariés relevant de la Convention Collective Aquacole.

Champ : entreprises dont la majorité du chiffre d'affaires est généré par la conchyliculture et l'élevage de crustacés.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière - Entreprises dont la majorité du chiffre d'affaires est généré par la conchyliculture et l'élevage de crustacés.

Emploi en pisciculture par région

Région du siège de l'entreprise	Nombre d'entreprises	Effectif permanent	Effectif occasionnel	Effectif total	ETP	ETP moyen par entreprise	ETP médian par entreprise
	<i>nombre d'entreprises</i>	<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre d'ETP</i>	<i>nombre d'ETP</i>	<i>nombre d'ETP</i>
Auvergne-Rhône-Alpes	107	320	114	434	255	2,39	1,00
Bourgogne-Franche-Comté	45	104	17	121	93	2,08	1,00
Bretagne	34	147	47	194	138	4,06	3,07
Centre-Val de Loire	62	113	7	120	83	1,33	0,58
Corse	7	49	60	109	63	8,96	4,00
Grand Est	76	216	15	231	175	2,30	1,65
Guadeloupe + Guyane	4	15	5	20	15	3,63	1,65
Hauts-de-France	32	253	242	495	251	7,85	3,66

...suite page suivante

Emploi en pisciculture par région (suite)

Région du siège de l'entreprise	Nombre d'entreprises	Effectif permanent	Effectif occasionnel	Effectif total	ETP	ETP moyen par entreprise	ETP médian par entreprise
	<i>nombre d'entreprises</i>	<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre d'ETP</i>	<i>nombre d'ETP</i>	<i>nombre d'ETP</i>
La Réunion	8	14	0	14	16	2,01	2,02
Martinique	5	5	0	5	8	1,51	1,05
Normandie	35	132	26	158	129	3,68	2,20
Nouvelle-Aquitaine	121	576	112	688	541	4,47	2,00
Occitanie	64	189	28	217	159	2,48	2,00
Pays de la Loire	23	40	7	47	32	1,41	1,00
Provence-Alpes-Côte d'Azur	20	59	3	62	54	2,69	1,50
Île-de-France	8	16	0	16	12	1,54	0,92
Ensemble	651	2 248	683	2 930	2 023	3,11	1,50

Note : les effectifs et ETP de ce tableau correspondent à toutes les personnes travaillant dans les entreprises piscicoles. Sont regroupés les dirigeants, la main d'œuvre permanente salariée ou non salariée, la main d'œuvre saisonnière ou occasionnelle, quelque soit leur convention collective de rattachement. Les données collectées ne permettent pas d'identifier les salariés relevant de la Convention Collective Aquacole.

Les bénévoles impliqués très ponctuellement dans la pisciculture en étang ne sont pas comptés dans les effectifs de l'entreprise.

Champ : entreprises dont la majorité du chiffre d'affaires est généré par la pisciculture.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière - Entreprises dont la majorité du chiffre d'affaires est généré par la pisciculture.

Emploi en culture d'algues et cyanobactéries par région

Région du siège de l'entreprise	Nombre d'entreprises	Effectif permanent	Effectif occasionnel	Effectif total	ETP	ETP moyen par entreprise	ETP médian par entreprise
	<i>nombre d'entreprises</i>	<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre d'ETP</i>	<i>nombre d'ETP</i>	<i>nombre d'ETP</i>
Auvergne-Rhône-Alpes	26	77	8	85	73	2,80	1,18
Bretagne	18	55	11	66	45	2,49	2,14
Centre-Val de Loire	4	7	0	7	5	1,35	1,50
Grand Est + Bourgogne-Franche-Comté	8	17	2	19	16	2,04	2,00
Guadeloupe + La Réunion	5	3	0	3	6	1,29	1,00
Hauts-de-France + Île-de-France	7	14	2	16	11	1,58	0,50
Normandie	4	6	4	10	7	1,78	1,68

...suite page suivante

Emploi en culture d'algues et cyanobactéries par région (suite)

Région du siège de l'entreprise	Nombre d'entreprises	Effectif permanent	Effectif occasionnel	Effectif total	ETP	ETP moyen par entreprise	ETP médian par entreprise
	<i>nombre d'entreprises</i>	<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre de personnes</i>	<i>nombre d'ETP</i>	<i>nombre d'ETP</i>	<i>nombre d'ETP</i>
Nouvelle-Aquitaine	28	46	3	49	44	1,56	1,00
Occitanie	40	86	3	89	81	2,02	1,00
Pays de la Loire	19	31	5	36	27	1,41	1,02
Provence-Alpes-Côte d'Azur + Corse	41	65	14	79	66	1,60	1,00
Ensemble	200	407	52	459	381	1,90	1,00

Note : les effectifs et ETP de ce tableau correspondent à toutes les personnes travaillant dans les entreprises de culture d'algues et cyanobactéries. Sont regroupés les dirigeants, la main d'œuvre permanente salariée ou non salariée, la main d'œuvre saisonnière ou occasionnelle, quelque soit leur convention collective de rattachement.

Les données collectées ne permettent pas d'identifier les salariés relevant de la Convention Collective Aquacole.

Champ : entreprises dont la majorité du chiffre d'affaires est généré par la culture d'algues et de cyanobactéries.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière - Entreprises dont la majorité du chiffre d'affaires est généré par la culture d'algues et de cyanobactéries.

Part des femmes dans les entreprises aquacoles

en %

Activité principale	Proportion de femmes parmi les dirigeants	Proportion de femmes parmi les employés permanents	Proportion de femmes parmi les employés occasionnels	Proportion de femmes dans les ETP de l'entreprise
Conchyliculture et élevage de crustacés	15,57	33,06	45,44	26,99
Pisciculture en eau douce hors étang	24,36	22,35	29,05	21,51
Pisciculture en étangs	19,66	16,97	8,66	15,35
Pisciculture marine	12,20	16,28	13,58	13,91
Culture de macro-algues	28,57	46,15	50,00	34,98
Culture de micro-algues	12,50	48,33	100,00	48,54
Culture de spiruline	31,16	46,39	47,50	36,07

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Dirigeants des entreprises aquacoles par âge et par activité principale de l'entreprise

en nombre de dirigeants

Classe d'âge	Conchyliculture et élevage de crustacés	Pisciculture en eau douce hors étang	Pisciculture en étangs	Pisciculture marine	Culture d'algues et de cyanobactéries
Moins de 20 ans	3				
De 20 à 25 ans	17	6	8		
De 25 à 30 ans	66	15	s	7	6
De 30 à 35 ans	193	22	8	s	26
De 35 à 40 ans	226	36	16	s	29
De 40 à 45 ans	246	46	23	s	36
De 45 à 50 ans	329	29	32	3	27
De 50 à 55 ans	436	56	27	7	25
De 55 à 60 ans	382	62	37	s	23
De 60 à 65 ans	242	59	32	11	19
De 60 à 70 ans	110	20	20		11
Plus de 70 ans	81	20	50	3	s
Indéterminé (non réponse)	752	95	37	11	35
Ensemble	3 083	466	290	42	237

Note : L'activité principale d'une entreprise est l'activité aquacole qui a généré le chiffre d'affaires le plus élevé en 2021.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Dirigeants des entreprises aquacoles par diplôme et activité de l'entreprise

en nombre de dirigeants

Diplôme	Conchyliculture et élevage de crustacés	Pisciculture en eau douce hors étang	Pisciculture en étangs	Pisciculture marine	Culture d'algues et de cyanobactéries
Diplôme toute filière confondue					
Aucun diplôme	450	58	35	6	11
CAP BEP	780	61	53	s	11
Bac	643	53	35	2	35
Bac + 2	258	80	59	5	53
Licence et plus	200	119	71	18	92
Indéterminé	752	95	37	11	35
Ensemble	3 083	466	290	42	237

Note : L'activité principale d'une entreprise est l'activité aquacole qui a généré le chiffre d'affaires le plus élevé en 2021.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Nouveaux dirigeants en 2021 selon l'activité principale de l'entreprise

en nombre de dirigeants

Nouveau dirigeant en 2021	Âge du dirigeant	Diplôme du dirigeant	Conchyliculture et élevage de crustacés	Pisciculture en eau douce hors étang	Pisciculture marine	Pisciculture en étangs	Culture d'algues et de cyanobactéries
Non	Tous	Tous	2 302	371	35	254	202
Oui	Moins de 40 ans	Sans diplôme qualifiant	4	8			
	Moins de 40 ans	CAP BEP Bac	24	s			
	Moins de 40 ans	Bac + 2, licence et plus	7	6	s	3	s
	Plus de 40 ans	Sans diplôme qualifiant	7	9			
	Plus de 40 ans	CAP BEP Bac	14	s	s	8	s
	Plus de 40 ans	Bac + 2, licence et plus Indéterminé	10 95	10 33	s 9	s 10	s 4
Indéterminé			627	29	0	15	27
Ensemble			3 090	466	42	290	237

Note : L'activité principale d'une entreprise est l'activité aquacole qui a généré le chiffre d'affaires le plus élevé en 2021.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Conchyliculture en 2021

Production de la conchyliculture

Ventes entre professionnels et pour la consommation en conchyliculture en 2021, par espèce, hors éclosion/nurserie (naissains)

Espèce	Stade d'élevage	Destination	Entreprises avec des ventes	Volume	Valeur	Prix moyen
			<i>nombre d'entreprises</i>	<i>tonne</i>	<i>millier d'€</i>	<i>€/kg</i>
Huître creuse	Adulte	Consommateur	1 454	79 733	396 376	4,97
	Adulte	Autre conchyliculteur	819	45 027	129 361	2,87
	Demi-élevage (2 ans)	Consommateur	134	5 014	11 313	2,26
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	105	1 348	4 871	3,61
Huître plate	Adulte	Consommateur	162	1 177	7 433	6,31
	Adulte	Autre conchyliculteur	29	807	3 744	4,64
	Demi-élevage (2 ans)	Consommateur	s	s	s	s
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	s	s	s	s
Moule edulis	Adulte	Consommateur	398	62 641	141 670	2,26
	Adulte	Autre conchyliculteur	130	9 364	15 710	1,68
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	26	1 370	1 241	0,91
Moule galloprovincialis	Adulte	Consommateur	198	3 680	7 839	2,13
	Adulte	Autre conchyliculteur	59	1 087	1 750	1,61
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	6	75	79	1,06
Coque	Adulte	Consommateur	58	1 006	3 228	3,21
	Adulte	Autre conchyliculteur	16	998	3 039	3,05
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	s	s	s	s
Palourde	Adulte	Consommateur	146	941	7 294	7,75
	Adulte	Autre conchyliculteur	33	252	1 825	7,25
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	s	s	s	s
Autres coquillages	Adulte	Consommateur	57	195	1 720	8,80
	Adulte	Autre conchyliculteur	4	3	45	14,41
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	s	s	s	s

Note : Une entreprise qui produit plusieurs espèces ou qui vend des adultes et des prégressis sera comptée plusieurs fois. Les ventes pour la consommation sont les premières ventes des coquillages après marquage sanitaire. Les ventes entre professionnels sont des ventes de coquillages non marqués sanitaires.

Lecture : 1 454 entreprises ont vendu 79 733 tonnes d'huîtres creuses sous marquage sanitaire pour une valeur de 396 376 000 €, soit un prix moyen de 4,97 €/kg.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Ventes entre professionnels et pour la consommation en conchyliculture en 2021, par région conchylicole du siège l'entreprise, par espèce, hors éclosion/nurserie (naissain)

Espèce	Stade d'élevage	Destination	Entreprises avec des ventes	Volume	Valeur	Prix moyen
			nombre d'entreprises	tonne	millier d'€	€/kg
Normandie-Mer du Nord						
Huîtres	Adulte	Consommateur	132	8 385	34 844	4,16
	Adulte	Autre conchyliculteur	158	13 023	40 094	3,08
	Demi-élevage (2 ans)	Consommateur	44	1 758	3 295	1,87
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	21	416	1 156	2,78
Moules	Adulte	Consommateur	78	13 958	28 602	2,05
	Adulte	Autre conchyliculteur	57	4 437	7 342	1,65
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	s	s	s	s
Autres coquillages	Adulte	Consommateur	s	s	s	s
	Adulte	Autre conchyliculteur	s	s	s	s
Bretagne-Nord						
Huîtres	Adulte	Consommateur	94	8 591	40 197	4,68
	Adulte	Autre conchyliculteur	72	5 606	14 108	2,52
	Demi-élevage (2 ans)	Consommateur	13	951	1 377	1,45
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	10	169	444	2,63
Moules	Adulte	Consommateur	90	25 220	59 616	2,36
	Adulte	Autre conchyliculteur	6	336	651	1,94
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	s	s	s	s
Autres coquillages	Adulte	Consommateur	11	93	653	7,03
	Adulte	Autre conchyliculteur	s	s	s	s
Bretagne-Sud						
Huîtres	Adulte	Consommateur	196	10 683	43 176	4,04
	Adulte	Autre conchyliculteur	121	7 412	18 936	2,55
	Demi-élevage (2 ans)	Consommateur	24	187	337	1,80
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	21	84	232	2,76

...suite page suivante

Ventes entre professionnels et pour la consommation en conchyliculture en 2021, par région conchylicole du siège l'entreprise, par espèce, hors éclosion/nurserie (naissain) (suite)

Espèce	Stade d'élevage	Destination	Entreprises avec des ventes	Volume	Valeur	Prix moyen
			<i>nombre d'entreprises</i>	<i>tonne</i>	<i>millier d'€</i>	<i>€/kg</i>
Moules	Adulte	Consommateur	79	4 982	12 015	2,41
	Adulte	Autre conchyliculteur	25	1 323	2 427	1,83
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	5	930	624	0,67
Autres coquillages	Adulte	Consommateur	65	1 313	5 359	4,08
	Adulte	Autre conchyliculteur	23	1 071	3 897	3,64
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	4	4	16	3,72
Pays de la Loire						
Huîtres	Adulte	Consommateur	158	6 128	25 911	4,23
	Adulte	Autre conchyliculteur	74	2 679	6 553	2,45
	Demi-élevage (2 ans)	Consommateur	9	1 149	2 343	2,04
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	13	498	2 243	4,51
Moules	Adulte	Consommateur	58	3 877	9 838	2,54
	Adulte	Autre conchyliculteur	15	1 165	2 648	2,27
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	s	s	s	s
Autres coquillages	Adulte	Consommateur	32	201	1 762	8,76
	Adulte	Autre conchyliculteur	s	s	s	s
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	s	s	s	s
Charente-Maritime						
Huîtres	Adulte	Consommateur	374	37 475	211 167	5,63
	Adulte	Autre conchyliculteur	217	13 760	41 838	3,04
	Demi-élevage (2 ans)	Consommateur	20	879	3 707	4,22
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	21	78	325	4,15
Moules	Adulte	Consommateur	68	14 626	31 584	2,16
	Adulte	Autre conchyliculteur	23	2 274	2 958	1,30
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	11	273	264	0,96
Autres coquillages	Adulte	Consommateur	31	56	608	10,89
	Adulte	Autre conchyliculteur	7	10	78	7,86
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	3	0	1	10,84
Arcachon-Aquitaine						
<i>...suite page suivante</i>						

Ventes entre professionnels et pour la consommation en conchyliculture en 2021, par région conchylicole du siège l'entreprise, par espèce, hors éclosion/nurserie (naissain) (suite)

Espèce	Stade d'élevage	Destination	Entreprises avec des ventes	Volume	Valeur	Prix moyen
			<i>nombre d'entreprises</i>	<i>tonne</i>	<i>millier d'€</i>	<i>€ / kg</i>
Huîtres	Adulte	Consommateur	184	4 249	22 400	5,27
	Adulte	Autre conchyliculteur	39	1 051	4 717	4,49
	Demi-élevage (2 ans)	Consommateur	15	57	183	3,22
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	11	38	101	2,68
Autres coquillages	Adulte	Consommateur	3	3	55	20,98
Méditerranée						
Huîtres	Adulte	Consommateur	321	5 400	26 114	4,84
	Adulte	Autre conchyliculteur	147	2 304	6 859	2,98
	Demi-élevage (2 ans)	Consommateur	9	35	83	2,35
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	10	68	384	5,62
Moules	Adulte	Consommateur	217	3 658	7 852	2,15
	Adulte	Autre conchyliculteur	63	916	1 435	1,57
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	6	78	46	0,59
Autres coquillages	Adulte	Consommateur	27	119	711	5,96
	Adulte	Autre conchyliculteur	s	s	s	s
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	s	s	s	s

Note : une entreprise qui produit plusieurs espèces sera comptée plusieurs fois.

Toutes les ventes sont indiquées au siège social de l'entreprise même si l'entreprise a vendu des coquillages produits (par elle ou d'autres entreprises) dans d'autres régions.

Les ventes pour la consommation sont les premières ventes des coquillages après marquage sanitaire. Les ventes entre professionnels sont des ventes de coquillages non marqués sanitaires.

Les autres coquillages sont essentiellement des coques, palourdes et ormeaux.

Lecture : 132 entreprises dont le siège est en région Normandie - Mer du Nord ont produit et vendu des huîtres de taille marchande en vente finale pour un volume de 8 385 tonnes.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Ventes entre professionnels et pour la consommation en conchyliculture en 2021, par région administrative du siège l'entreprise, par espèce, hors éclosion/nurserie (naissain)

Espèce	Stade d'élevage	Destination	Entreprises avec des ventes	Volume	Valeur	Prix moyen
			nombre d'entreprises	tonne	millier d'€	€/kg
Normandie						
Huîtres	Adulte	Consommateur	132	8 385	34 844	4,16
	Adulte	Autre conchyliculteur	155	12 950	39 870	3,08
	Demi-élevage (2 ans)	Consommateur	42	1 744	3 262	1,87
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	21	416	1 156	2,78
Moules	Adulte	Consommateur	57	11 932	23 796	1,99
	Adulte	Autre conchyliculteur	53	4 125	6 879	1,67
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	s	s	s	s
Autres coquillages	Adulte	Consommateur	s	s	s	s
	Adulte	Autre conchyliculteur	s	s	s	s
Hauts-de-France						
Huîtres	Adulte	Autre conchyliculteur	3	73	223	3,08
	Demi-élevage (2 ans)	Consommateur	s	s	s	s
Moules	Adulte	Consommateur	21	2 026	4 807	2,37
	Adulte	Autre conchyliculteur	4	311	462	1,48
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	s	s	s	s
Autres coquillages	Adulte	Consommateur	s	s	s	s
Pays de la Loire						
Huîtres	Adulte	Consommateur	168	6 673	28 068	4,21
	Adulte	Autre conchyliculteur	83	3 170	8 546	2,70
	Demi-élevage (2 ans)	Consommateur	9	1 149	2 343	2,04
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	15	500	2 249	4,50
Moules	Adulte	Consommateur	66	5 491	13 507	2,46
	Adulte	Autre conchyliculteur	19	1 377	3 057	2,22
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	11	1 059	981	0,93
Autres coquillages	Adulte	Consommateur	39	1 363	5 809	4,26
	Adulte	Autre conchyliculteur	7	973	3 733	3,84
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	s	s	s	s
Bretagne						
<i>...suite page suivante</i>						

Ventes entre professionnels et pour la consommation en conchyliculture en 2021, par région administrative du siège l'entreprise, par espèce, hors écloserie/nurserie (naissain) (suite)

Espèce	Stade d'élevage	Destination	Entreprises avec des ventes	Volume	Valeur	Prix moyen
			<i>nombre d'entreprises</i>	<i>tonne</i>	<i>millier d'€</i>	<i>€/kg</i>
Huîtres	Adulte	Consommateur	280	18 729	81 216	4,34
	Adulte	Autre conchyliculteur	184	12 527	31 051	2,48
	Demi-élevage (2 ans)	Consommateur	37	1 138	1 714	1,51
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	29	250	669	2,68
Moules	Adulte	Consommateur	161	28 588	67 963	2,38
	Adulte	Autre conchyliculteur	27	1 447	2 669	1,84
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	s	s	s	s
Autres coquillages	Adulte	Consommateur	69	243	1 964	8,07
	Adulte	Autre conchyliculteur	20	168	617	3,67
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	4	4	16	3,72
Nouvelle-Aquitaine						
Huîtres	Adulte	Consommateur	558	41 724	233 567	5,60
	Adulte	Autre conchyliculteur	256	14 810	46 556	3,14
	Demi-élevage (2 ans)	Consommateur	35	936	3 890	4,16
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	32	116	426	3,67
Moules	Adulte	Consommateur	68	14 626	31 584	2,16
	Adulte	Autre conchyliculteur	23	2 274	2 958	1,30
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	11	273	264	0,96
Autres coquillages	Adulte	Consommateur	34	59	664	11,35
	Adulte	Autre conchyliculteur	7	10	78	7,86
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	3	0	1	10,84
Occitanie						
Huîtres	Adulte	Consommateur	295	5 051	24 121	4,78
	Adulte	Autre conchyliculteur	138	2 249	6 545	2,91
	Demi-élevage (2 ans)	Consommateur	9	35	83	2,35
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	10	68	384	5,62
Moules	Adulte	Consommateur	192	2 673	5 672	2,12
	Adulte	Autre conchyliculteur	50	687	1 070	1,56
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	5	77	45	0,59
<i>...suite page suivante</i>						

Ventes entre professionnels et pour la consommation en conchyliculture en 2021, par région administrative du siège l'entreprise, par espèce, hors écloserie/nurserie (naissain) (suite)

Espèce	Stade d'élevage	Destination	Entreprises avec des ventes	Volume	Valeur	Prix moyen
			<i>nombre d'entreprises</i>	<i>tonne</i>	<i>millier d'€</i>	<i>€ / kg</i>
Autres coquillages	Adulte	Consommateur	s	s	s	s
	Adulte	Autre conchyliculteur	3	1	4	5,79
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	s	s	s	s
Provence-Alpes-Côte d'Azur						
Huîtres	Adulte	Consommateur	22	227	1 234	5,43
	Adulte	Autre conchyliculteur	9	55	314	5,75
Moules	Adulte	Consommateur	21	436	834	1,91
	Adulte	Autre conchyliculteur	13	229	365	1,59
	Prégrossissement (18 mois)	Consommateur	s	s	s	s
Autres coquillages	Adulte	Consommateur	s	s	s	s
	Adulte	Autre conchyliculteur	s	s	s	s
Corse						
Huîtres	Adulte	Consommateur	4	122	758	6,23
Moules	Adulte	Consommateur	4	549	1 346	2,45

Note : une entreprise qui produit plusieurs espèces sera comptée plusieurs fois.

Toutes les ventes sont indiquées au siège social de l'entreprise même si l'entreprise a vendu des coquillages produits (par elle ou d'autres entreprises) dans d'autres régions.

Les ventes pour la consommation sont les premières ventes des coquillages après marquage sanitaire. Les ventes entre professionnels sont des ventes de coquillages non marqués sanitaires.

Les autres coquillages sont essentiellement des coques, palourdes et ormeaux.

Lecture : 132 entreprises dont le siège est en région Normandie ont produit et vendu des huîtres de taille marchande en vente finale pour un volume de 8 385 tonnes.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Ventes en conchyliculture en 2021, par espèce, mode d'élevage et destination, hors éclosion/nurserie (naissain)

Espèce	Mode d'élevage	Destination	Entreprises avec des ventes	Volume	Valeur	Prix moyen
			<i>nombre d'entreprises</i>	<i>tonne</i>	<i>millier d'€</i>	<i>€/kg</i>
Huîtres	Elevage ou pousse en claires	Consommateur	106	6 004,58	31 215	5,20
	Elevage ou pousse en claires	Autre conchyliculteur	27	665,15	1 820	2,74
	Filière	Consommateur	25	226,93	1 207	5,32
	Filière	Autre conchyliculteur	9	22,16	94	4,22
	Table méditerranéenne	Consommateur	341	7 873,43	35 497	4,51
	Table méditerranéenne	Autre conchyliculteur	159	3 369,51	9 944	2,95
	Terrain découvrant : tables sur estran...	Consommateur	1 005	58 947,03	304 384	5,16
	Terrain découvrant : tables sur estran...	Autre conchyliculteur	625	38 199,69	107 129	2,80
	Terrain découvrant : à plat	Consommateur	68	4 391,54	17 430	3,97
	Terrain découvrant : à plat	Autre conchyliculteur	25	1 853,67	8 354	4,51
	Terrain non découvrant : eau semi-profonde ou profonde, à plat au sol ou en cage, tables...	Consommateur	93	3 467,26	14 076	4,06
Terrain non découvrant : eau semi-profonde ou profonde, à plat au sol ou en cage, tables...	Autre conchyliculteur	25	1 724,10	5 765	3,34	
Moules	Filière	Consommateur	97	7 739,96	16 703	2,16
	Filière	Autre conchyliculteur	33	1 949,22	2 238	1,15
	Pieux dont bouchots	Consommateur	320	54 841,20	124 057	2,26
	Pieux dont bouchots	Autre conchyliculteur	118	7 775,59	14 047	1,81
	Table méditerranéenne	Consommateur	192	1 876,98	4 316	2,30
	Table méditerranéenne	Autre conchyliculteur	51	631,68	929	1,47
	Terrain découvrant : autres...	Consommateur	41	1 863,16	4 433	2,38
	Terrain découvrant : autres...	Autre conchyliculteur	6	94,63	246	2,60
Autres coquillages	Technique non définie	Consommateur	172	2 142,33	12 241	5,71
	Technique non définie	Autre conchyliculteur	40	1 252,85	4 909	3,92

Note : une entreprise qui produit plusieurs espèces ou utilise plusieurs modes d'élevage sera comptée plusieurs fois. Les ventes pour la consommation sont les premières ventes des coquillages après marquage sanitaire. Les ventes entre professionnels sont des ventes de coquillages non marqués sanitaires.

Lecture : 106 entreprises ont vendu 6 005 tonnes d'huîtres en élevage ou pousse en claires à 5,20 €/kg.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Production de naissains d'écloserie en 2021, par espèce

Espèce	Entreprises avec des ventes	Volume	Valeur	Prix moyen
	<i>nombre d'entreprises</i>	<i>million de naissains</i>	<i>millier d'€</i>	<i>€ / mille</i>
Huîtres	14	2 973,06	22 214	7,47
Autres coquillages (coque, palourde, ormeau...)	6	1 055,00	6 757	6,40

Note : les entreprises vendant des naissains issus d'écloserie sont essentiellement les écloséries/nurseries mais également quelques nurseries qui achètent des naissains aux écloséries, les font grandir avant de revendre aux conchylicteurs à la taille souhaitée.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Production de naissains de captage en 2021, par espèce

Espèce	Entreprises avec des ventes	Volume	Valeur	Prix moyen
	<i>nombre d'entreprises</i>	<i>tonne</i>	<i>millier d'€</i>	<i>€ / kg</i>
Moules	83	4 489,80	3 329,41	0,74
Autres coquillages (coque, palourde, ormeau...)	s	s	s	s

Note : coefficients utilisés :

- huîtres : 1 million de naissains = 0.25 tonnes

- moules : 1 km de cordes de naissains = 0.15 tonnes

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Ventes à la consommation d'huîtres affinées en claires et en parcs

en tonne

Région du siège de l'entreprise	Volume d'huîtres affinées en claires	Volume d'huîtres affinées en parcs	Volume d'huîtres vendus sous marquage sanitaire
Normandie-Mer du Nord	s	2 803	8 385
Bretagne-Nord	244	1 119	8 591
Bretagne-Sud	s	4 484	10 683
Pays de la Loire	520	497	6 128
Charente-Maritime	16 413	694	37 475
Arcachon-Aquitaine	522	1 406	4 249
Méditerranée	s	523	5 400
Total	17 766	11 526	80 911

Note : Lecture : en Bretagne-Nord, 244 tonnes d'huîtres sont vendus après un affinage en claires et 1 119 après un affinage en parcs, sur un total de 8 591 tonnes.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Répartition des entreprises suivant la part (en volume) des ventes d'huîtres affinées en claires

en nombre d'entreprises

Région du siège de l'entreprise	A - Pas d'affinage en claires	B - 0 à 25% d'affinage en claires	C - 25 à 50% d'affinage en claires	D - 50 à 75% d'affinage en claires	E - 75 à 100% d'affinage en claires	Total
Normandie-Mer du Nord	134	0	0	0	0	134
Bretagne-Nord	110	4	0	0	0	114
Bretagne-Sud	267	6	0	0	0	273
Pays de la Loire	136	12	5	7	9	169
Charente-Maritime	185	27	24	68	90	394
Arcachon-Aquitaine	171	0	17	0	0	188
Méditerranée	342	2	0	0	0	344

Note : Lecture : en Bretagne Nord, 110 ne pratiquent pas d'affinage en claires. Quatre entreprises pratiquent de l'affinage. Pour ces entreprises, la vente des huîtres affinées en claires représente entre 0 et 25% des ventes totales d'huîtres en volume.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Répartition des entreprises suivant la part (en volume) des ventes d'huîtres affinées en parcs

en nombre d'entreprises

Région du siège de l'entreprise	A - Pas d'affinage en parcs	B - 0 à 25% d'affinage en parcs	C - 25 à 50% d'affinage en parcs	D - 50 à 75% d'affinage en parcs	E - 75 à 100% d'affinage en parcs	Total
Normandie-Mer du Nord	90	4	6	0	34	134
Bretagne-Nord	92	8	0	0	14	114
Bretagne-Sud	193	4	5	0	71	273
Pays de la Loire	153	5	0	0	11	169
Charente-Maritime	359	4	5	8	18	394
Arcachon-Aquitaine	114	10	10	0	54	188
Méditerranée	291	7	4	7	35	344

Note : Lecture : parmi les entreprises dont le siège est en région Méditerranée, 291 ne pratiquent pas d'affinage en parcs, 53 entreprises pratiquent de l'affinage en parcs et la vente des huîtres affinées en parcs représentent entre 0 et 25 % des ventes totales d'huîtres en volume pour 7 d'entre elles, entre 25 et 50% pour 4, entre 50 et 75% pour 7 et entre 75 à 100% pour 35.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Évènements exceptionnels et impact de la crise COVID sur les entreprises conchylicoles

Évènements exceptionnels et impact de la crise COVID dans la conchyliculture et l'élevage de crustacés en 2021

en % du nombre d'entreprises

Région du siège de l'entreprise	COVID-19	Pas d'évènement exceptionnel, hors COVID	Virus, maladie	Climat	Prédation	Mortalité	Lancement, redéploiement ou arrêt de l'activité	Pollution	Bloom d'algues, phytoplancton et malaigue	Autres
Normandie-Mer du Nord	37	80	0	2	3	4	3	0	1	4
Bretagne-Nord	40	70	0	2	17	4	2	0	0	4
Bretagne-Sud	31	81	1	1	2	1	3	0	0	3
Pays de la Loire	29	80	2	2	0	1	2	0	0	2
Charente-Maritime	34	89	0	1	0	1	3	0	0	1
Arcachon-Aquitaine	60	74	2	2	0	8	6	0	0	5
Méditerranée	47	84	0	2	1	3	4	0	1	5
Total	39	82	1	2	3	2	3	0	0	3

Note : plusieurs évènements peuvent avoir été déclarés par la même entreprise (total > 100 %).

Lecture : parmi les entreprises dont le siège est en région Normandie - Mer du Nord, 37% ont déclaré que la crise sanitaire du COVID-19 a impacté leur activité. 80% ont déclaré ne pas avoir eu d'évènement exceptionnel en 2021 autre que le COVID-19, 2% un évènement lié au climat, 3% des prédatons, 4% des mortalités exceptionnelles, 3% le lancement ou redéploiement de leur activité, 1% un bloom d'algues/phytoplanctons et 4% d'autres évènements exceptionnels.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Impact du Covid selon l'activité principale de l'entreprise et la région conchylicole de son siège

en % du nombre d'entreprises

Région du siège de l'entreprise	Ostréiculture	Mytiliculture	Mixte
Normandie-Mer du Nord	50	18	17
Bretagne-Nord	58	18	38
Bretagne-Sud	39	11	26
Pays de la Loire	35	10	50
Charente-Maritime	36	17	47
Arcachon-Aquitaine	62		0
Méditerranée	47	52	59

Note : l'activité principale est déterminée selon la règle suivante : si les ventes d'huîtres tout stade en € sont supérieures à 60% des ventes de l'entreprise alors "Huîtres", si les ventes de moules tout stade en € sont supérieures à 60% des ventes de l'entreprise alors "Moules", sinon "Mixte".

Lecture : parmi les entreprises dont le siège est en région Normandie - Mer du Nord, 50% des entreprises ostréicoles ont été impactées par la crise COVID, 18% des entreprises mytilicoles et 17% des entreprises mixtes.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Mesures d'adaptation mises en œuvre dans la conchyliculture et l'élevage de crustacés pour faire face à la crise COVID en 2021, selon le siège de l'entreprise

en % du nombre d'entreprises

Région du siège de l'entreprise	Aucune mesure d'adaptation	Augmenter des ventes à la GMS	Augmentation des ventes directes (dispositif existant avant la crise COVID)	Autres	Baisse des prix	Création de nouveaux circuits de vente directe : click & collect, livraison aux consommateurs...	Déstockage pour équarrissage	Stockage des coquillages / crustacés
Arcachon-Aquitaine	66	0	9	10	2	8	0	6
Bretagne-Nord	68	4	4	4	10	4	0	5
Bretagne-Sud	59	2	7	3	18	6	0	5
Charente-Maritime	68	2	6	2	12	2	0	7
Méditerranée	59	1	12	3	9	5	0	11
Normandie-Mer du Nord	57	2	7	4	14	1	0	14
Pays de la Loire	70	0	14	6	2	4	0	5
Total	63	2	8	4	11	4	0	8

Note : la même entreprise peut avoir mis en œuvre plusieurs mesures d'adaptation (total > 100 %).

Lecture : en Arcachon-Aquitaine, 66 % des entreprises ostréicoles n'ont pas mis en œuvre des mesures d'adaptation face à la crise COVID, 2% ont baissé leurs prix, 6% ont stocké des coquillages, 9% ont augmenté leurs ventes directes sur dispositif existant, 8% ont créé des nouveaux circuits de vente directe et 10% ont mis en œuvre d'autres actions

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Mesures d'adaptation mises en œuvre dans la conchyliculture et l'élevage de crustacés pour faire face à la crise COVID en 2021, selon l'activité principale de l'entreprise

en % du nombre d'entreprises

Activité principale	Aucune mesure d'adaptation	Autres	Augmentation des ventes directes (dispositif existant avant la crise COVID)	Création de nouveaux circuits de vente directe : click & collect, livraison aux consommateurs...	Augmentation des ventes à la GMS	Baisse des prix	Déstockage pour équarrissage	Stockage des coquillages / crustacés
Ostréiculture	60	4	9	4	1	12	0	9
Mytiliculture	79	5	3	1	4	4		2
Mixte	61	5	7	7		8		10
Ecloserie	75							
Nurserie		25						

Note : la même entreprise peut avoir mis en œuvre plusieurs mesures d'adaptation (total > 100 %).

L'activité principale est déterminée selon la règle suivante : si les ventes d'huîtres tout stade en € sont supérieures à 60% des ventes de l'entreprise alors "Huîtres", si les ventes de moules tout stade en € sont supérieures à 60% des ventes de l'entreprise alors "Moules", sinon "Mixte".

Lecture : 60 % des entreprises ostréicoles n'ont pas mis en œuvre des mesures d'adaptation face à la crise COVID, 12% ont baissé leurs prix, 9% ont stocké des coquillages, 9% ont augmenté leurs ventes directes sur dispositif existant, 4% ont créé des nouveaux circuits de vente directe, 1% ont augmenté les ventes à la GMS

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Connaissance et mobilisation du plan de relance 'pêche-aquaculture' par les entreprises de conchyliculture et d'élevage de crustacés en 2021

en % du nombre d'entreprises

Région du siège de l'entreprise	Oui et j'ai déposé ou j'envisage de déposer un dossier d'aide en 2021	Oui mais je n'envisage pas de déposer un dossier d'aide en 2021	Non
Normandie-Mer du Nord	15	48	37
Bretagne-Nord	21	47	32
Bretagne-Sud	25	41	34
Pays de la Loire	9	45	46
Charente-Maritime	15	45	40
Arcachon-Aquitaine	10	42	48
Méditerranée	17	32	52
Total	16	42	42

Note : Lecture : Parmi les entreprises de Normandie-Mer du Nord, 10% ont eu connaissance et ont déposé un dossier du plan de relance "pêche-aquaculture", 48% ont eu connaissance du plan mais ne l'ont demandé et 35% n'ont pas eu connaissance de cette aide.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Répartition des productions de la conchyliculture

Volumés de coquillages vendus à la consommation selon l'origine du naissain

En tonne

Origine	Huître creuse	Huître plate	Moule edulis	Moule galloprovincialis	Coque	Palourde	Autres coquillages
Gisement naturel	8 437	60	3 208	917	496	245	
Captage	28 995	868	48 846	1 777			
Ecloserie diploïde	6 133	26				95	
Ecloserie triploïde	19 100						
Autre	9 053	178	3 811	496		175	
Origine inconnue	8 015	46	6 776	490	8		195
Ensemble	79 733	1 177	62 641	3 680	504	515	195

Note : les ventes pour la consommation sont les premières ventes des coquillages après marquage sanitaire.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Volumés d'huîtres (creuses et plates) vendues à la consommation selon l'origine du naissain

Région conchylicole	Origine	Huîtres	Pourcentage
		tonne	%
Normandie-Mer du Nord	Gisement naturel	644	8
Normandie-Mer du Nord	Captage		41
Normandie-Mer du Nord	Ecloserie diploïde		16
Normandie-Mer du Nord	Ecloserie triploïde		32
Normandie-Mer du Nord	Autre ou origine inconnue	226	3
Total	-		100
Bretagne-Nord	Gisement naturel	502	9
Bretagne-Nord	Captage		44
Bretagne-Nord	Ecloserie diploïde	338	6
Bretagne-Nord	Ecloserie triploïde		41
Bretagne-Nord	Autre ou origine inconnue	0	0
Total	-		100
Bretagne-Sud	Gisement naturel	463	4
Bretagne-Sud	Captage		42
Bretagne-Sud	Ecloserie diploïde		12
Bretagne-Sud	Ecloserie triploïde		22
Bretagne-Sud	Autre ou origine inconnue		20
Total	-		100
Pays de la Loire	Gisement naturel	133	2
Pays de la Loire	Captage		22
Pays de la Loire	Ecloserie diploïde	595	10
Pays de la Loire	Ecloserie triploïde		61

...suite page suivante

Volumes d'huîtres (creuses et plates) vendues à la consommation selon l'origine du naissain (suite)

Région conchylicole	Origine	Huîtres	Pourcentage
		tonne	%
Pays de la Loire	Autre ou origine inconnue	262	4
Total	-		100
Charente-Maritime	Gisement naturel		13
Charente-Maritime	Captage		39
Charente-Maritime	Ecloserie diploïde		4
Charente-Maritime	Ecloserie triploïde		15
Charente-Maritime	Autre ou origine inconnue		30
Total	-		100
Arcachon-Aquitaine	Gisement naturel	809	19
Arcachon-Aquitaine	Captage		66
Arcachon-Aquitaine	Ecloserie diploïde	26	1
Arcachon-Aquitaine	Ecloserie triploïde	412	10
Arcachon-Aquitaine	Autre ou origine inconnue	211	5
Total	-		100
Méditerranée	Gisement naturel		23
Méditerranée	Captage	626	12
Méditerranée	Ecloserie diploïde		23
Méditerranée	Ecloserie triploïde		40
Méditerranée	Autre ou origine inconnue	145	3
Total	-		100

Note : les ventes pour la consommation sont les premières ventes des coquillages après marquage sanitaire.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Ventes selon la destination

En millier d'€

Destination	Huîtres	Moules	Autres coquillages (coque, palourde...)
Vente entre conchyliculteurs pour grossissement ou finition	133 105	17 460	4 909
France	125 632	16 667	2 717
Export	3 043	343	2 192
Indéterminé	4 430	450	
Vente à la consommation	403 809	149 480	12 241
Dégustation	9 535	516	257
Autres ventes directes aux particuliers	90 437	9 352	1 688
Restaurateur, traiteur	16 749	12 155	449
Poissonnier, écailler	18 379	9 828	355
Autre conchyliculteur en achat/revente	31 563	8 759	
GMS (grandes et moyennes surfaces)	88 051	24 835	837
Mareyeur, grossiste, revendeur, courtier	45 656	62 385	6 337
Export au sein de l'Union Européenne	17 987	302	2 317
Export hors Union Européenne	8 757		
Autres	76 696	21 348	
Total	536 914	166 940	17 150

Note : les ventes pour la consommation sont les premières ventes des coquillages après marquage sanitaire. Les ventes entre professionnels sont des ventes de coquillages non marqués sanitaire.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Ventes certifiées bio

Marque ou signe de qualité	Huîtres	Part des huîtres sous marque ou signe de qualité	Moules	Part des moules sous marque ou signe de qualité	Autres coquillages (coques, palourdes, ormeaux...)	Part des autres coquillages sous marque ou signe de qualité
	tonne	%	tonne	%	tonne	%
Agriculture Biologique	1 429	2	2 545	4	s	s

Note : Lecture : 1 429 tonnes d'huîtres ont été vendues sous certification AB. Cela représente 2% des huîtres vendues en France.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Ventes d'huîtres certifiées bio par région

En tonne

Région du siège de l'entreprise	Agriculture Biologique
Normandie-Mer du Nord	83
Bretagne-Nord	230
Bretagne-Sud	117
Arcachon-Aquitaine	s
Charente-Maritime	843
Méditerranée	56
Pays de la Loire	s

Note : Lecture : 83 tonnes d'huîtres ont été vendues sous certification AB par des entreprises dont le siège est en région Normandie - Mer du Nord

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Ventes de moules certifiées bio par région

En tonne

Région du siège de l'entreprise	Agriculture Biologique
Normandie-Mer du Nord	279
Bretagne-Nord	721
Bretagne-Sud	765
Charente-Maritime	636
Méditerranée	144

Note : Lecture : 279 de moules ont été vendues sous certification AB par des entreprises dont le siège est en région Normandie - Mer du Nord

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Localisation des productions de la conchyliculture

Vente de coquillages selon la localisation de la production, hors éclosion/nurserie

Région de production	Zone de production	Nombre d'entreprises	Volume	Perte estimée
		<i>nombre d'entreprises</i>	<i>tonne</i>	<i>%</i>
Huîtres - adulte - ventes aux consommateurs et aux professionnels				
Normandie-Mer du Nord	Baie de Somme + Nord - Pas de Calais + Asnelles-Meuvoines + Côte d'Albatre	24	1 827,23	17
	Baie des Veys : Utah-beach	26	1 700,55	33
	Côte Est Cotentin	46	3 079,82	34
	Gouville-Agon	64	5 356,81	19
	Grandcamp-Isigny	41	3 467,89	20
	Portbail-Pirou	22	1 084,62	13
	Sud-Sienne	11	605,24	16
	Zones non définies	48	4 414,20	15
Bretagne-Nord	Baie de Cancale et du Mont Saint-Michel	58	2 849,36	26
	Baie de Saint-Brieuc + Fresnaye-Arguenon	34	1 321,72	18
	Morlaix - Penze	40	3 487,80	15
	Pays des abers	15	1 315,82	32
	Rade de Brest	19	957,70	20
	Tréguier Jaudy	26	2 455,43	33
	Zones non définies	57	6 873,11	21
Bretagne-Sud	Baie de Plouharnel	14	491,63	12
	Baie de Pont Mahé + Traict du Croisic	5	78,45	27
	Baie de Quiberon	40	2 353,00	25
	Finistère Sud	31	1 073,09	22
	Golfe du Morbihan et rivière d'Auray	109	5 783,25	18
	Pénestin + Traict de Pen Bé	9	242,52	13
	Ria d'Etel	45	2 550,86	21
	Rivière de Pénef	27	1 113,84	15
	Rivières de Crach et de Saint-Philibert	32	1 286,14	9
Zones non définies	74	2 100,18	10	
Pays de la Loire	Baie de Bourgneuf	111	4 398,83	24
	Estuaire du Lay et estuaire du Payre	8	104,47	13
	Secteur de la Plaine-sur-mer	7	92,00	14
	Zones non définies	47	2 059,47	21
	Île de Noirmoutier	34	1 175,01	28
Charente-Maritime	Marennes-Oléron	334	26 470,84	21
	Pertuis Breton	9	702,61	6
	Pertuis d'Antioche	19	1 238,36	75
	Zones non définies	89	12 821,56	16
	Île de Ré	75	2 738,05	19
Arcachon-Aquitaine	Bassin d'Arcachon + Lac d'Hossegor	191	4 200,46	26
	Pointe du Médoc	7	89,45	20
	Zones non définies	27	906,18	24

...suite page suivante

Vente de coquillages selon la localisation de la production, hors éclosion/nurserie (suite)

Région de production	Zone de production	Nombre d'entreprises	Volume	Perte estimée
		<i>nombre d'entreprises</i>	<i>tonne</i>	<i>%</i>
Méditerranée	Anse de Carteau	20	187,78	22
	Baie du Lazaret + Corse	7	46,09	19
	Lagune de Thau et façades maritimes de Sète Marseillan et des Aresquiers	273	10 128,95	30
	Leucate + Gruissan + Fleury Vendres	15	333,64	24
	Zones non définies	75	1 181,03	30
Huîtres - en prégrossissement ou demi-élevage				
Normandie-Mer du Nord	Baie de Somme + Asnelles-Meuvoines	14	702,22	38
	Baie des Veys : Utah-beach	s	s	s
	Côte Est Cotentin	7	21,91	34
	Gouville-Agon	21	1 114,26	44
	Grandcamp-Isigny	13	58,60	22
	Portbail-Pirou	8	76,27	20
	Sud-Sienne	s	s	s
	Zones non définies	12	452,28	31
Bretagne-Nord	Baie de Saint-Brieuc + Fresnaye-Arguenon + Baie de Cancale et du mont Saint Michel	9	934,18	18
	Rade de Brest + Pays des Abers	5	148,26	72
	Tréguier Jaudy	3	25,58	30
	Zones non définies	6	143,92	22
Bretagne-Sud	Baie de Plouharnel	4	29,91	28
	Baie de Quiberon	s	s	s
	Finistère Sud + Ria d'Étel	4	21,31	32
	Golfe du Morbihan + rivières d'Auray, de Pénef, de Crach et de Saint Philibert + Traict de Pen Bé	23	115,48	39
	Presqu'île de Crozon	s	s	s
	Pénestin	s	s	s
	Zones non définies	10	32,66	30
Pays de la Loire	Île de Noirmoutier + Baie de Bourgneuf	21	196,64	35
Charente-Maritime	Marennes-Oléron	27	366,98	37
	Pertuis d'Antioche + Pertuis Breton + zones non définies	17	252,74	20
	Île de Ré	5	9,57	34
Arcachon-Aquitaine	Bassin d'Arcachon	17	81,87	39
	Zones non définies	5	12,40	34
Méditerranée	Lagune de Thau et façades maritimes de Sète Marseillan et des Aresquiers	15	1 373,94	48
	Zones non définies	4	12,23	43
Moules - adulte - ventes aux consommateurs et aux professionnels				
<i>...suite page suivante</i>				

Vente de coquillages selon la localisation de la production, hors éclosion/nurserie (suite)

Région de production	Zone de production	Nombre d'entreprises	Volume	Perte estimée
		<i>nombre d'entreprises</i>	<i>tonne</i>	<i>%</i>
Normandie-Mer du Nord	Asnelles-Meuvoines + Nord Pas de Calais	7	1 242,00	20
	Baie de Somme	10	486,78	73
	Baie des Veys : Utah-beach + Grandcamp-Isigny + Côte Est Contentin	5	279,60	32
	Gouville-Agon	26	3 214,87	16
	Portbail-Pirou	9	497,03	14
	Sud-Sienne	18	3 234,17	28
	Zones non définies	57	10 231,88	15
	Bretagne-Nord	Baie de Cancale et du Mont Saint-Michel	35	7 029,02
Baie de Saint-brieuc		15	3 273,30	14
Fresnaye-Arguenon		14	1 362,45	41
Morlaix-Penze + Tréguier-Jaudy + Paimpol-Trieux		s	s	s
Pays des abers		s	s	s
Rade de Brest		s	s	s
Zones non définies		27	10 583,52	10
Bretagne-Sud	Baie de Plouharnel + Rivières de Crach et de Saint Philibert + Ria d'Étel	13	268,76	15
	Baie de Pont-Mahé	14	393,70	26
	Finistère Sud	8	177,51	8
	Golfe du Morbihan et rivière d'Auray + Baie de Quiberon	s	s	s
	Pénestin + Traict de Pen Bé	52	2 585,72	14
	Rivière de Pénef	3	70,53	17
	Zones non définies	25	1 756,71	10
Pays de la Loire	Estuaire du Lay + Estuaire du Payre	11	1 600,11	31
	Secteur de la Plaine sur mer + Baie de Bourgneuf	28	2 383,22	21
	Zones non définies	31	2 248,07	6
	Île de Noirmoutier	6	97,55	29
Charente-Maritime	Marennes-Oléron	22	1 288,71	15
	Pertuis Breton	27	9 710,10	18
	Pertuis d'Antioche + Île de Ré	34	3 644,04	12
	Zones non définies	21	2 075,90	18
Méditerranée	Anse de Carteau + Baie du Lazaret + Corse	24	662,40	29
	Lagune de Thau et façades maritimes de Sète Marseillan et des Aresquiers	141	4 291,55	17
	Leucate + Gruissan + Fleury Vendres	5	81,00	5
	Zones non définies	96	s	17
Moules - en prégrossissement ou demi-élevage				
Normandie-Mer du Nord	Nord Pas de Calais	s	s	s
	Sud-Sienne	s	s	s
<i>...suite page suivante</i>				

Vente de coquillages selon la localisation de la production, hors éclosion/nurserie (suite)

Région de production	Zone de production	Nombre d'entreprises	Volume	Perte estimée
		nombre d'entreprises	tonne	%
Bretagne-Nord	Baie de Cancale et du Mont Saint-Michel	s	s	s
Bretagne-Sud	Pérestin	s	s	s
Pays de la Loire	Île de Noirmoutier + Estuaire du Lay	9	1 068,97	0
Charente-Maritime	Marennes-Oléron	s	s	s
	Pertuis Breton	s	s	s
	Pertuis d'Antioche	3	37,05	10
	Zones non définies	3	15,20	15
Méditerranée	Anse de Carreau + lagune de Thau et façade de Sète-Marsillan et des Aresquiers	7	77,52	19
Palourde, coque, ormeau et autres coquillages - adulte - ventes aux consommateurs et aux professionnels				
Normandie-Mer du Nord	Grandcamp-Isigny	s	s	s
	Sud-Sienne	s	s	s
	Zones non définies	s	s	s
Bretagne-Nord	Morlaix-Penze + Tréguier-Jaudy + Paimpol-Trieux + Baie de Saint-Brieuc + Fresnaye-Arguenon + Rade de Brest + Pays des abers + zones non définies	14	94,96	1
Bretagne-Sud	Baie de Plouharnel	s	s	s
	Baie de Quiberon	s	s	s
	Finistère Sud	7	32,67	35
	Golfe du Morbihan et rivière d'Auray	21	27,66	10
	Ria d'Étel	9	18,69	24
	Rivière de Pénef	s	s	s
	Rivières de Crach et de Saint-Philibert	8	9,94	18
	Traict du Croisic	6	1 604,80	33
Zones non définies	s	s	s	
Pays de la Loire	Baie de Bourgneuf	12	37,52	25
	Île de Noirmoutier + zones non définies	21	237,58	3
Charente-Maritime	Marennes-Oléron	16	33,16	15
	Pertuis Breton + Île de Ré	7	7,60	16
	Pertuis d'Antioche	3	3,20	0
	Zones non définies	16	20,79	10
Arcachon-Aquitaine	Bassin d'Arcachon	s	s	s
	Zones non définies	s	s	s
Méditerranée	Lagune de Thau et façades maritimes de Sète Marseillan et des Aresquiers	3	0,35	14
	Leucate + Anse de Carreau + zones non définies	31	126,15	0

Note : Dans le questionnaire les entreprises répartissent leurs ventes selon la zone d'élevage et le stade de vente.

Toutes les ventes de l'entreprise sont réparties que ce soient des ventes à la consommation ou des ventes entre professionnels.

Les ventes entre professionnels étant comptabilisées, un même coquillage pourra être compté plusieurs fois : une fois par l'entreprise réalisant une vente vers un autre conchyliculteur, une fois par ce dernier en vente à la consommation.",

Ex : un producteur déclare des 16 tonnes d'huîtres creuses entre professionnels et 64 tonnes à la consommation. Il répartit sa production selon les zones d'élevage : en grossissement/finition il a produit 60% à "Morlaix - Penze" et 40% dans le "Golfe du Morbihan". Dans le tableau l'ensemble de ses ventes sont comptées soit 64 + 16 = 80 tonnes. Ses ventes sont réparties en 60%80 = 48

tonnes sont "sorties" de "Morlaix - Penze" et 60%80=32 tonnes sont "sorties" de "Golfe du Morbihan".
Lecture : 26 entreprises ont vendu 1 700,55 tonnes d'huîtres à d'autres professionnels ou à la consommation issues de leur production en Baie des Ves : Utah-beach, avec 33% de pertes estimées.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Pisciculture en 2021

Ventes des piscicultures en 2021 par espèce, pour la consommation humaine, à l'export, pour le repeuplement en milieu naturel et en parcours de pêche

Espèce	Entreprises avec des ventes à la consommation	Volume	Valeur	Prix moyen
	<i>nombre d'entreprises</i>	<i>tonne</i>	<i>millier d'€</i>	<i>€/kg</i>
Truites et autres salmonidés - chair	276	34 718	141 875	4,09
Truite arc-en-ciel	270	33 978	135 800	4,00
Truite fario	110	447	3 420	7,65
Autres salmonidés (saumon de fontaine, hybride, ombre, omble chevalier...)	39	293	2 655	9,06
Truites et autres salmonidés - oeufs pour la consommation	55	102	2 209	21,60
Poissons d'eau douce élevés dans les DOM (tilapia, truite, pirarucu, tambaqui) - chair	10	67	673	10,10
Autres poissons d'eau douce hors étang dont esturgeons et perches - chair	21	300	2 411	8,02
Esturgeons - caviar	9	44	26 304	598,13
Poissons d'étangs	182	2 868	12 720	4,43
Carpe (Cyprinus carpio)	138	1 254	4 863	3,88
Gardon - rotengle	135	832	3 810	4,58
Tanche	120	222	1 003	4,51
Brochet	112	164	838	5,11
Carpe koï	25	16	177	11,28
Perche	73	53	273	5,14
Sandre	77	60	337	5,65
Black-bass	62	54	309	5,74
Carpe amour	23	43	212	4,96
Autres poissons d'étangs	44	161	847	5,25
Poissons élevés en eau de mer	29	5 735	49 144	8,57
Bar (loup)	16	2 570	21 649	8,42
Daurade royale	12	1 872	15 646	8,36
Truite élevée en mer	4	161	1 651	10,24
Loup Caraïbe ou Ombrine ocelée	5	70	726	10,30
Autres poissons élevés en eau de mer (maigre, saumon de l'Atlantique, sole, turbot...)	8	1 061	9 472	8,93
Ensemble	503	43 834	235 335	5,37

Note : Une entreprise qui produit plusieurs espèces sera comptée plusieurs fois.

Les entreprises piscicoles qui ne réalisent pas de ventes finales ne sont pas comptées ici (écloseries, nurseries, éleveurs qui vendent uniquement à d'autres piscicultures pour grossissement...)

Le prix unitaire des poissons d'étang n'est pas disponible. Le volume et la valeur correspondent à l'ensemble des ventes de nombreuses espèces différentes, à des stades d'élevage différents pour des destinataires différents. Les prix de vente sont très différents d'une vente à l'autre, aussi il n'est pas pertinent de calculer un prix unitaire moyen.

Lecture : 270 entreprises ont élevé et vendu des truites arc-en-ciel de taille marchande à des consommateurs, pour un volume de 33 978 tonnes et un montant de 135 800 000 euros.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France métropolitaine et départements d'outre-mer

Production en pisciculture en 2021, par région du siège de l'entreprise et par espèce, hors éclosion/nurserie

Espèce	Région	Destination	Entreprises avec des ventes	Volume	Valeur	Prix moyen
			<i>nombre d'entreprises</i>	<i>tonne</i>	<i>millier d'€</i>	<i>€/kg</i>
Truites et autres salmonidés - chair	Auvergne-Rhône-Alpes	Entre pisciculteurs	5	213	1 243	5,85
	Auvergne-Rhône-Alpes	Consommateur	39	3 492	19 166	5,49
	Bourgogne-Franche-Comté	Entre pisciculteurs	s	s	s	s
	Bourgogne-Franche-Comté	Consommateur	20	548	3 660	6,68
	Bretagne + Normandie	Entre pisciculteurs	5	137	673	4,92
	Bretagne + Normandie	Consommateur	50	6 829	26 826	3,93
	Grand Est	Entre pisciculteurs	5	280	691	2,47
	Grand Est	Consommateur	25	1 061	5 527	5,21
	Hauts-de-France	Entre pisciculteurs	6	61	300	4,96
	Hauts-de-France	Consommateur	23	9 011	31 081	3,45
	Nouvelle-Aquitaine	Entre pisciculteurs	14	1 452	4 493	3,10
	Nouvelle-Aquitaine	Consommateur	63	10 458	40 280	3,85
	Occitanie	Entre pisciculteurs	6	79	301	3,79
	Occitanie	Consommateur	39	2 935	12 900	4,39
	Pays de la Loire	Consommateur	5	9	60	6,30
	Provence-Alpes-Côte d'Azur + Corse	Consommateur	8	283	1 810	6,39
	Île-de-France	Consommateur	4	90	567	6,33
Truites et autres salmonidés - oeufs pour la consommation	Auvergne-Rhône-Alpes	Consommateur	7	1	45	45,02
	Bourgogne-Franche-Comté	Consommateur	3	0	15	55,27
	Bretagne + Normandie	Consommateur	15	38	739	19,45
	Grand Est	Consommateur	s	s	s	s
	Hauts-de-France	Consommateur	s	s	s	s
	Nouvelle-Aquitaine	Consommateur	17	55	1 236	22,33
	Occitanie	Consommateur	s	s	s	s

...suite page suivante

Production en pisciculture en 2021, par région du siège de l'entreprise et par espèce, hors éclosion/nurserie (suite)

Espèce	Région	Destination	Entreprises avec des ventes	Volume	Valeur	Prix moyen
			nombre d'entreprises	tonne	millier d'€	€/kg
Autres poissons d'eau douce hors étang dont esturgeons et perches - chair	Auvergne-Rhône-Alpes	Consommateur	s	s	s	s
	Bourgogne-Franche-Comté	Consommateur	s	s	s	s
	Grand Est	Entre pisciculteurs	s	s	s	s
	Grand Est	Consommateur	5	49	435	8,90
	Guadeloupe	Consommateur	s	s	s	s
	Guyane	Consommateur	s	s	s	s
	La Réunion	Consommateur	7	30	343	11,61
	Martinique	Consommateur	s	s	s	s
	Nouvelle-Aquitaine	Entre pisciculteurs	s	s	s	s
	Nouvelle-Aquitaine	Consommateur	7	129	481	3,74
	Occitanie	Entre pisciculteurs	s	s	s	s
	Occitanie	Consommateur	s	s	s	s
	Pays de la Loire	Consommateur	s	s	s	s
	Provence-Alpes-Côte d'Azur + Corse	Entre pisciculteurs	s	s	s	s
Esturgeons - caviar	Centre-Val de Loire	Consommateur	s	s	s	s
	La Réunion	Consommateur	s	s	s	s
	Nouvelle-Aquitaine	Consommateur	7	42	25 061	603,70
Poissons d'étangs	Auvergne-Rhône-Alpes	Consommateur	41	807	2 339	2,90
	Bourgogne-Franche-Comté	Consommateur	21	398	2 358	5,92
	Bretagne + Normandie	Consommateur	5	3	20	7,97
	Centre-Val de Loire	Consommateur	36	1 018	3 894	3,83
	Grand Est	Consommateur	26	296	1 536	5,20
	Hauts-de-France	Consommateur	4	4	25	6,79
	Nouvelle-Aquitaine	Consommateur	29	214	1 624	7,60
	Occitanie	Consommateur	11	28	287	10,19
	Pays de la Loire	Consommateur	9	102	638	6,25
Poissons élevés en eau de mer	Bretagne + Normandie	Consommateur	7	372	3 798	10,20
	Guadeloupe	Consommateur	s	s	s	s
	Hauts-de-France	Consommateur	s	s	s	s
	Martinique	Consommateur	4	30	326	10,69
	Nouvelle-Aquitaine	Consommateur	5	749	8 240	11,00
	Occitanie	Consommateur	s	s	s	s
	Pays de la Loire	Consommateur	s	s	s	s
	Provence-Alpes-Côte d'Azur + Corse	Entre pisciculteurs	s	s	s	s
	Provence-Alpes-Côte d'Azur + Corse	Consommateur	9	1 958	15 096	7,71

Note : une entreprise qui produit plusieurs espèces sera comptée plusieurs fois.

Toute la production d'une entreprise est localisée à la région de son siège, même si une partie de la production est réalisée dans un

site localisé dans une autre région.

Les ventes pour la consommation sont les premières ventes pour la consommation humaine, à l'export, pour le repeuplement en milieu naturel et en parcours de pêche. Les ventes entre professionnels sont des ventes à une autre pisciculture française qui réalisera une partie de l'élevage du poisson.

Le prix unitaire des poissons d'étang n'est pas disponible. Le volume et la valeur correspondent à l'ensemble des ventes de nombreuses espèces différentes, à des stades d'élevage différents pour des destinataires différents. Les prix de vente sont très différents d'une vente à l'autre, aussi il n'est pas pertinent de calculer un prix unitaire moyen.

Lecture : en Auvergne-Rhône-Alpes, 39 entreprises ont élevé et vendu des truites et autres salmonidés de taille marchande à des consommateurs, pour un volume de 3 492 tonnes et un montant de 19 166 000 euros.

5 entreprises ont élevé et vendu 213 tonnes de truites et autres salmonidés à d'autres pisciculteurs français.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Production des écloseries / nurseries en pisciculture en 2021, par espèce

Espèce	Stade d'élevage	Entreprises productrices	Quantité vendue	Valeur	Prix moyen
		<i>nombre d'entreprises</i>	<i>million</i>	<i>millier d'€</i>	<i>€ / mille</i>
Salmonidés	Juveniles	46	19,37	4 141	213,77
Poissons d'eau douce hors salmonidés	Vésicules resorbées et alevins	18	16,06	650	40,49
Salmonidés	Oeufs pour la reproduction	31	162,58	2 329	14,32
Poissons élevés en eau de mer	Tous : alevins, larves et prégressis	3	nd	24 227	nd

Note : une entreprise qui produit plusieurs espèces sera comptée plusieurs fois.

Le prix unitaire des poissons élevés en eau de mer n'est pas disponible. Le volume et la valeur rassemblent des stades d'élevage différents. Les prix de vente sont très différents selon le stade d'élevage, aussi il n'est pas pertinente de calculer un prix unitaire moyen.

Lecture : 46 entreprises ont produit 19,37 millions de salmonidés juveniles, 31 ont produit 162,58 millions d'oeufs pour la reproduction.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Chiffre d'affaires de la pisciculture par région (toutes espèces et toutes destinations)

Région	Entreprises productrices	Valeur
	<i>nombre d'entreprises</i>	<i>millier d'€</i>
Auvergne-Rhône-Alpes	82	23 604
Bourgogne-Franche-Comté	41	6 585
Bretagne	32	25 077
Centre-Val de Loire	37	5 626
Corse	5	11 035
Grand Est	64	8 689
Guadeloupe + Guyane	3	726
Hauts-de-France	30	51 470
La Réunion	7	371
Martinique	5	331
Normandie	30	7 593
Nouvelle-Aquitaine	101	86 311
Occitanie	53	16 793
Pays de la Loire	13	1 984
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13	6 520
Île-de-France	4	567

Note : le chiffre d'affaires correspond à toutes les ventes des piscicultures, en vente finale et en vente entre professionnels, à tout stade d'élevage y compris les ventes des écloseries.

Toutes les ventes sont localisées dans la région du siège de l'entreprises, même si l'entreprise réalise des ventes dans des établissements localisés dans différentes régions.

Lecture : en Auvergne-Rhône-Alpes, 82 entreprises ont eu une activité de pisciculture en 2021. Le chiffre d'affaires piscicole de ces entreprises est de 23 604 000€.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Évènements exceptionnels et impact de la crise COVID sur les entreprises piscicoles

Évènements exceptionnels et impact de la crise COVID en pisciculture en 2021

en nombre d'entreprises

Type d'évènement exceptionnel	Elevage de salmonidés	Elevage d'esturgeons et autres poissons d'eau douce hors étangs	Pisciculture en étangs	Pisciculture marine
COVID-19	101	6	62	10
Pas d'évènement exceptionnel hors COVID-19	268	27	180	28
Climat : sécheresse, inondation, tempêtes, température de l'eau	5			
Problème d'élevage dont sinistre, vol, prédation...	4		1	
Lancement ou redéploiement de l'activité	4		1	2
Ensemble	281	27	182	30

Note : les entreprises qui ont une activité piscicole en 2021 sont réparties selon leur activité principale

L'activité piscicole principale d'une entreprise est celle qui a généré le chiffre d'affaires le plus élevé en 2021.

Lecture : 101 salmonicultures ont déclaré avoir été impactées par le COVID en 2021, 268 n'ont pas eu d'évènements exceptionnels hors COVID, 2 un évènement lié au climat, 4 un problème d'élevage, 4 au lancement ou redéploiement d'une activité.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Mesures d'adaptation mises en œuvre en pisciculture pour faire face à la crise COVID en 2021

en % du nombre d'entreprises

Mesure d'adaptation	Pisciculture en eau douce hors étang	Pisciculture en étangs	Pisciculture marine
Aucune mesure d'adaptation	62	84	56
Rationnement de l'alimentation des poissons	14	5	
Grossissement des poissons à des calibres supérieurs à ceux initialement prévus	6	3	6
Augmentation des ventes à la GMS	1		12
Augmentation des ventes directes (dispositif existant avant la crise COVID)	5	2	19
Création de nouveaux circuits de vente directe : click & collect, livraison aux consommateurs...	4		6
Développement de l'activité de transformation	3		
Ventes à des tailles inférieures à celles initialement prévues	1	2	
Déstockage pour équarrissage	0		
Autres	4	4	

Note : la même entreprise peut avoir mis en œuvre plusieurs mesures d'adaptation (total > 100 %).

Lecture : parmi les piscicultures en eau douce hors étang, 62% ont déclaré ne pas avoir mis en œuvre de mesures d'adaptation face à la crise COVID en 2021, 14% ont rationné l'alimentation des poissons, 6% ont laissé un grossissement plus important que prévu des

poissons, 4% ont créé des nouveaux circuits de vente directe, 1% ont augmenté les ventes directes, 3% ont développé l'activité de transformation, 1% ont augmenté les ventes aux Grandes et Moyennes Surfaces, 1% ont réalisé des ventes à des tailles inférieures à celles initialement prévues, 4% ont déstocké pour transformation, 1% ont vendu à des tailles inférieures à celles initialement prévues

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Connaissance et mobilisation du plan de relance 'pêche-aquaculture' par les entreprises piscicoles en 2021

en % du nombre d'entreprises

Connaissance du plan de relance "pêche-aquaculture"	Pisciculture en eau douce hors étang	Pisciculture en étangs	Pisciculture marine
Oui et j'ai déposé ou j'envisage de déposer un dossier d'aide en 2021	18	5	36
Oui mais je n'envisage pas de déposer un dossier d'aide en 2021	46	36	41
Non	0	1	18
Indéterminé	36	58	5

Note : Lecture : 18% des entreprises de pisciculture en eau douce hors étang ont eu connaissance et ont déposé (ou envisagent de déposer) un dossier d'aide dans le cadre du plan de relance "pêche-aquaculture", 46% ont eu connaissance du plan mais ne l'ont demandée, 0% n'ont pas eu connaissance de cette aide et 36% n'ont pas répondu.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Répartition des productions de la pisciculture

Volumes vendus en pisciculture hors étang en 2021, par destination

Espèce	Destination	Entreprises productrices	Volume	Valeur	Prix unitaire
		<i>nombre d'entreprises</i>	<i>tonne</i>	<i>millier d'€</i>	<i>€/kg</i>
Truite arc-en-ciel	Consommation humaine	242	25 554,62	108 209	4,23
	Export	24	5 746,54	14 592	2,54
	Repeuplement et parcours de pêche	154	2 676,36	13 000	4,86
	Ventes à un autre pisciculteur français	33	2 153,92	7 262	3,37
Truite fario	Consommation humaine	64	212,78	1 754	8,24
	Export	6	19,62	105	5,35
	Repeuplement et parcours de pêche	78	214,55	1 561	7,27
	Ventes à un autre pisciculteur français	12	47,98	282	5,88
Autres salmonidés (saumon de fontaine, hybride, ombre, omble chevalier...)	Consommation humaine	28	222,36	2 224	10,00
	Export	4	40,82	216	5,30
	Repeuplement et parcours de pêche	21	29,95	215	7,17
	Ventes à un autre pisciculteur français	9	21,09	173	8,18
Autres poissons d'eau douce hors étang, dont esturgeons et perches	Consommation humaine	28	256,56	2 610	10,17
	Export	3	88,89	338	3,80
	Repeuplement et parcours de pêche	11	21,57	135	6,26
	Ventes à un autre pisciculteur français	7	49,81	430	8,64
Poissons élevés en eau de mer	Consommation humaine	28	4 801,21	40 607	8,46
	Export	7	933,92	8 537	9,14

Note : Lecture : 242 entreprises ont produit des truites arc-en-ciel pour la consommation humaine, pour un total de 25 554,62 tonnes et 108 209 000€

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Pisciculture - Part de la production certifiée bio

en tonne

Espèce	Entreprises produisant en AB	Volume en AB	Volume hors AB
Salmonidés (chair)	23	1 198,90	33 518,71
Salmonidés (oeufs pour la consommation)	7	5,38	92,58
Autres poissons d'eau douce hors étangs, dont esturgeons et perches (chair)	0	0,00	300,42
Esturgeons (caviar)	0	0,00	43,96
Poissons d'étang	5	45,94	2 822,41
Bar (loup)	1	s	s
Autres poissons élevés en eau de mer, dont maigre, daurade royale...	0	0,00	3 094,16

Note : Lecture : 23 entreprises ont vendu 1 198,9 tonnes de salmonidés (chair) en Agriculture Biologique.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Volumes vendus de truites arc-en-ciel par destination et calibre

en %

Destination	Calibre	Entreprises productrices	Part des ventes selon calibre
Consommation humaine	Portion (- de 500 g)	202	24,81
	Petit filet (500 à 1 kg)	82	10,11
	Grande (1 à 2 kg)	137	16,05
	Très grande (+ de 2 kg)	108	49,02
Repeuplement et parcours de pêche	Portion (- de 500 g)	147	77,91
	Petit filet (500 à 1 kg)	43	10,96
	Grande (1 à 2 kg)	77	9,46
	Très grande (+ de 2 kg)	28	1,68
Export	Portion (- de 500 g)	23	80,72
	Petit filet (500 à 1 kg)	11	11,25
	Grande (1 à 2 kg)	12	4,72
	Très grande (+ de 2 kg)	11	3,31
Ventes à un autre pisciculteur français	Portion (- de 500 g)	28	67,76
	Petit filet (500 à 1 kg)	6	12,89
	Grande (1 à 2 kg)	13	15,45
	Très grande (+ de 2 kg)	6	3,90

Note : Lecture : 202 entreprises ont vendu truites arc-en-ciel portion (- 500g) pour la consommation humaine. Les ventes en portion représentent 24,81 % des ventes pour la consommation humaine.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Prix de vente des truites Arc-En-Ciel portion (-500 g) sortie bassin, par région

en €/kg

Région du siège de l'entreprise	Nombre d'entreprises	10% des entreprises ont un prix inférieur à	25% des entreprises ont un prix inférieur à	Médiane : la moitié des entreprises ont un prix inférieur à	25% des entreprises ont un prix supérieur à	10% des entreprises ont un prix supérieur à
Auvergne-Rhône-Alpes	31	4,00	5,00	8,00	10,25	12,90
Bourgogne-Franche-Comté	15	5,24	6,00	7,00	9,00	9,60
Bretagne	14	2,84	2,99	3,13	3,20	4,32
Centre-Val de Loire + Pays de la Loire + Île-de-France	6	6,50	6,50	6,75	8,50	9,00
Grand Est	19	5,60	7,50	9,00	10,20	13,00
Hauts-de-France	13	2,92	3,00	3,07	6,00	10,32
Normandie	19	3,48	3,77	8,00	8,53	10,50
Nouvelle-Aquitaine	40	2,50	3,30	5,00	9,85	10,00
Provence-Alpes-Côte d'Azur + Corse + Occitanie	30	3,70	6,06	8,00	9,75	10,00

Note : Lecture : pour 10% des salmonicultures d'Auvergne-Rhône-Alpes le prix de vente moyen des truites arc-en-ciel portion sortie bassin est inférieur 3,4 €/kg.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Prix de vente des truites Arc-En-Ciel portion (-500 g) abattu/éviscéré, par région

en €/kg

Région du siège de l'entreprise	Nombre d'entreprises	10% des entreprises ont un prix inférieur à	25% des entreprises ont un prix inférieur à	Médiane : la moitié des entreprises ont un prix inférieur à	25% des entreprises ont un prix supérieur à	10% des entreprises ont un prix supérieur à
Auvergne-Rhône-Alpes	23	5,65	8,25	12,00	13,50	14,98
Bourgogne-Franche-Comté + Grand-Est	26	7,50	8,70	10,00	10,20	10,97
Normandie + Bretagne + Hauts-de-France + Centre-Val de Loire + Pays de la Loire + Île-de-France	17	4,27	5,00	9,50	10,00	11,20
Nouvelle-Aquitaine	21	6,00	6,20	9,00	12,00	13,00
Provence-Alpes-Côte d'Azur + Corse + Occitanie	26	6,22	8,21	10,32	12,00	13,00

Note : Lecture : pour 10% des salmonicultures d'Auvergne-Rhône-Alpes le prix de vente moyen des truites arc-en-ciel portion abattu/éviscéré est inférieur 5,65 €/kg.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Capacité de développement de l'activité piscicole en France

Atteinte de la production maximale de production piscicole

en %

Production maximale autorisée atteinte	Pisciculture en eau douce hors étang	Pisciculture en étangs	Pisciculture marine
Oui	23	3	20
Non	56	38	44
Non concerné	21	59	36

Note : Lecture : 23% des piscicultures en eau douce hors étangs ont atteint leur production maximale autorisée en 2021, 56% ne l'ont pas atteinte et 21% ne sont pas concernés par cette limite de production maximale.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Raisons expliquant que la production maximale de production n'est pas atteinte

en %

Raison expliquant que la production maximale n'est pas atteinte	Pisciculture en eau douce hors étang	Pisciculture en étangs	Pisciculture marine
Manque de personnel	4	6	
Choix d'élevage (densité de population)	48	16	58
Pertes liées à un problème sanitaire	3	4	8
Pertes liées à la prédation	9	37	
Problème de croissance des poissons	5	11	
Autres	31	25	33

Note : Lecture : 4% des piscicultures n'ont pas atteint leur production maximale autorisée en 2021 à cause d'un manque de personnel, 48% pour des choix d'élevage, 3% pour des pertes liées à un problème sanitaire, 9% pour des pertes liées à la prédation, 5% pour des problèmes de croissance, 31% pour d'autres raisons

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Evaluation de la possibilité d'augmenter la production piscicole

en %

Augmentation de la production piscicole si vous en aviez la possibilité	Pisciculture en eau douce hors étang	Pisciculture en étangs	Pisciculture marine
Oui	57	58	56
Non	12	11	
Non concerné	31	31	44

Note : Lecture : 57% des piscicultures en eau douce hors étang augmenteraient leur production s'ils en avaient la possibilité, 12% ne l'augmenteraient pas et 31% ne sont pas concernés ou n'ont pas répondu.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Modalités d'augmentation de la production piscicole

en %

Modalités d'augmentation de la production piscicole (si vous en aviez la possibilité)	Pisciculture en eau douce hors étang	Pisciculture en étangs	Pisciculture marine
Sur des sites existants	66	77	41
Sur de nouveaux sites	19	21	35
En créant une nouvelle entreprise ou établissement	15	2	24

Note : Lecture : parmi les piscicultures en eau douce hors étang qui augmenteraient leur production s'ils en avaient la possibilité, 66% le feraient sur des sites existants, 19 sur des nouveaux sites et 15% en créant une nouvelle entreprise ou établissement.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Evaluation des verrous empêchant l'augmentation de la production piscicole en eau douce hors étang

Type de verrou	en %			
	0	1	2	3
Technique	58	18	13	11
Administratif	35	7	13	45
Environnemental	41	10	14	34
Voisinage	80	10	6	4
Débouchés	76	11	8	4
Concurrence d'autres pays	87	6	5	3
Manque de main d'oeuvre	57	15	17	12
Autre verrou	81	2	4	13

Note : Les verrous présentés sont évalués de " 0 = pas du tout un verrou" et "3 = verrou très important.

Lecture : 58% des piscicultures en eau douce hors étang jugent que le verrou n'est pas un verrou, 18% que c'est un verrou faible, 2% un verrou moyen et 11% un verrou important.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Evaluation des verrous empêchant l'augmentation de la production piscicole en étang

Type de verrou	en %			
	0	1	2	3
Technique	63	12	17	7
Administratif	49	15	13	22
Environnemental	37	9	21	33
Voisinage	77	9	10	3
Débouchés	66	13	8	13
Concurrence d'autres pays	69	12	10	8
Manque de main d'oeuvre	69	12	9	10
Autre verrou	71	5	5	19

Note : Les verrous présentés sont évalués de " 0 = pas du tout un verrou" et "3 = verrou très important.

Lecture : 63% des piscicultures en étangs jugent que le verrou n'est pas un verrou, 12% que c'est un verrou faible, 12% un verrou moyen et 7% un verrou important.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Evaluation des verrous empêchant l'augmentation de la production piscicole marine

Type de verrou	en %			
	0	1	2	3
Technique	50	20	25	5
Administratif	35	10	15	40
Environnemental	38	19	24	19
Voisinage	58	11	11	21

...suite page suivante

Evaluation des verrous empêchant l'augmentation de la production piscicole marine (suite)

Type de verrou	en %			
	0	1	2	3
Débouchés	62	19	19	0
Concurrence d'autres pays	56	11	6	28
Manque de main d'oeuvre	52	5	24	19
Autre verrou	75	8	8	8

Note : Les verrous présentés sont évalués de " 0 = pas du tout un verrou" et "3 = verrou très important.

Lecture : 50% des piscicultures marines jugent que le verrou n'est pas un verrou, 20% que c'est un verrou faible, 25% un verrou moyen et 5% un verrou important.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Culture d'algues et de cyanobactéries en 2021

Production d'algues et de cyanobactéries

Ventes en culture d'algues et de cyanobactéries, en 2021, hors production de semence

Espèce	Entreprises productrices	Volume	Valeur	Prix moyen
	<i>nombre d'entreprises</i>	<i>tonne poids vif</i>	<i>millier d'€</i>	<i>€/kg</i>
Macro-algues	14	119,36	584	4,89
Undaria pinnatifida	5	77,63	324	4,17
Autre macro-algue	12	41,73	260	6,23
Micro-algues	8	7,22	495	68,55
Spiruline	183	205,96	6 978	33,88
Ensemble	203	332,54	8 057	24,23

Note : vente finale des produits finis pour toutes les destinations (alimentation humaine et animale, cosmétique, pharmacie et autres). Les volumes sont exprimés en poids vif : pour la spiruline le poids sec peut être estimé en divisant par 4 le poids vif, pour les micro-algues par 5.

Une entreprise qui produit plusieurs espèces sera comptée plusieurs fois.

Lecture : 5 entreprises ont cultivé et vendu 77,63 tonnes d'Undaria pinnatifida en 2021, pour des ventes finales s'élevant à 324 000 euros.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Ventes en culture d'algues et de cyanobactéries, en 2021, par région, hors production de semence

Activité	Région	Entreprises productrices	Volume	Valeur	Prix unitaire	Pertes estimées
		<i>nombre d'entreprises</i>	<i>tonne poids vif</i>	<i>millier d'€</i>	<i>€/kg</i>	<i>%</i>
Macro-algue	Bretagne + Nouvelle-Aquitaine + DOM	14	119,36	584	4,89	10,02
Micro-algue	Bretagne + Pays de la Loire + Auvergne-Rhône-Alpes	5	6,48	419	64,70	3,56
Micro-algue	Occitanie + Provence-Alpes-Côte d'Azur	3	0,74	76	102,01	8,59
Spiruline	Provence-Alpes-Côte d'Azur + Corse	40	61,24	1 729	28,24	3,38
Spiruline	Bouches-du-Rhône	9	37,52	888	23,68	0,79
Spiruline	Var	18	12,90	452	35,07	9,07
Spiruline	Alpes-Maritimes et Corse	6	6,58	249	37,85	0,52
Spiruline	Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes	4	2,37	75	31,44	23,65
Spiruline	Vaucluse	3	1,86	65	34,95	0,32
Spiruline	Occitanie	38	33,92	1 141	33,63	12,58
Spiruline	Gard et Hérault	13	12,95	441	34,03	17,06
Spiruline	Lot, Aveyron et Tarn	7	8,86	274	30,92	17,98
Spiruline	Aude et Pyrénées-Orientales	9	5,52	200	36,20	3,30
Spiruline	Tarn-et-Garonne	3	3,32	117	35,33	1,33
Spiruline	Hautes-Pyrénées, Gers, Haute-Garonne et Ariège	6	3,26	109	33,35	7,32
Spiruline	Auvergne-Rhône-Alpes	25	31,36	1 152	36,73	4,22
Spiruline	Drôme et Ardèche	11	17,16	632	36,80	7,26
Spiruline	Puy-de-Dôme, Rhône, Loire et Isère	9	7,69	281	36,60	0,35
Spiruline	Savoie, Haute-Savoie et Ain	5	6,51	239	36,68	0,81
Spiruline	Nouvelle-Aquitaine	26	28,61	1 058	36,99	13,45
Spiruline	Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne et Haute-Vienne	8	8,95	328	36,63	12,32
Spiruline	Gironde	5	8,50	307	36,11	27,57
Spiruline	Pyrénées-Atlantiques et Landes	4	6,84	254	37,13	3,00
Spiruline	Lot-et-Garonne, Dordogne et Corrèze	9	4,32	169	39,25	4,53
Spiruline	Pays de la Loire + Centre-Val de Loire	22	24,44	823	33,66	5,71
Spiruline	Grand Est + Bourgogne-Franche-Comté	9	6,77	293	43,26	12,95
Spiruline	Bretagne	8	6,70	215	32,16	3,49
Spiruline	Hauts-de-France	6	6,48	256	39,57	6,64
Spiruline	Normandie	4	4,20	170	40,35	15,30
Spiruline	La Réunion	5	2,25	141	62,56	0,00

Note : vente finale des produits finis pour toutes les destinations (alimentation humaine et animale, cosmétique, pharmacie et autres). Les volumes sont exprimés en poids vif : pour la spiruline le poids sec peut être estimé en divisant par 4 le poids vif, pour les micro-algues par 5.

Une entreprise qui produit plusieurs espèces sera comptée plusieurs fois.

Lecture : 40 entreprises de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse ont cultivé et vendu 61,24 tonnes de spiruline (poids vif), pour des ventes finales s'élevant à 1 730 000 euros.

18 sont dans le Var, 9 dans les Bouches-du-Rhône, 3 en Vaucluse, 4 en Alpes-de-Haute-Provence + Hautes-Alpes, 6 en Alpes-Maritimes + Corse

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Part des ventes d'algues et de cyanobactéries sous label en 2021

en % des volumes vendus

Espèce	Ecocert	Agriculture Biologique	Autre label
Spiruline	22	4	7
Macro-algues	74	77	20
Micro-algues	0	0	1

Note : Lecture : 22% des cyanobactéries vendues en 2021 sont sous label Ecocert, 4% en AB et 7 sous un autre label.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Évènements exceptionnels et impact de la crise COVID sur les entreprises de culture d'algues et de cyanobactéries

Évènements exceptionnels et impact de la crise COVID en culture d'algues et de cyanobactéries en 2021

en % du nombre d'entreprises

Type d'évènement exceptionnel	Macro-algue	Micro-algue	Multiples	Spiruline
COVID-19	14	17	33	66
Pas d'évènement exceptionnel hors COVID-19	100	100	100	69
Climat				17
Lancement ou redéploiement de l'activité				6
Problème technique de culture				4
Problème de commercialisation				2
Problème personnel				2
Pas de réponse				1

Note : les entreprises produisant des algues/cyanobactéries ont été réparties selon les types de produits cultivés.

Si l'entreprise produit plusieurs types d'algues, elle est placée dans la catégorie 'Multiples'.

Sont représentées toutes les entreprises ayant cultivé des algues/cyanobactéries, même celles qui n'ont pas réalisé de vente.

Lecture : parmi les entreprises cultivant des macro-algues, 14% ont été impactées par la crise du COVID-19, 100% n'ont pas d'évènement exceptionnel en 2021 hors COVID-19

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Mesures d'adaptation mises en œuvre en culture d'algues et de cyanobactéries pour faire face à la crise COVID en 2021

en % du nombre d'entreprises

Mesure d'adaptation	Macro-algue	Micro-algue	Spiruline	Multiples
Aucune mesure d'adaptation	83	67	50	
Création de nouveaux circuits de vente directe : click & collect, livraison aux consommateurs...			24	67
Stockage des produits (congélation, surgélation)	17	17	3	33
Augmentation des ventes directes (dispositif existant avant la crise COVID)		17	4	
Baisse des prix			4	
Déstockage pour destruction			1	
Autres			14	

Note : la même entreprise peut avoir mis en oeuvre plusieurs mesures d'adaptation (total > 100 %).

Lecture : parmi les entreprises dont l'activité principale est la culture de macro-algues, 83% ont déclaré ne pas avoir mis en oeuvre de mesures d'adaptation face à la crise COVID en 2021 et 17% ont stocké une part de leur production (congélation, surgélation)

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Connaissance et mobilisation du plan de relance 'pêche-aquaculture' par les entreprises de culture d'algues et de cyanobactéries en 2021

en % du nombre d'entreprises

Connaissance du plan de relance "pêche-aquaculture"	Macro-algue	Micro-algue	Spiruline	Multiples
Oui et j'ai déposé ou j'envisage de déposer un dossier d'aide en 2021	14		3	
Oui mais je n'envisage pas de déposer un dossier d'aide en 2021	29	83	23	100
Non	57	17	74	

Note : Lecture : 14% des entreprises de culture de macro-algues ont eu connaissance et ont déposé un dossier du plan de relance "pêche-aquaculture", 28% ont eu connaissance du plan mais ne l'ont demandé, 57% n'ont pas eu connaissance de cette aide.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Multi-activité des entreprises de culture d'algues et de cyanobactéries et pluriactivité de leurs dirigeants

Part des entreprises dont la culture d'algues et de cyanobactéries est l'activité principale

en % du nombre d'entreprises

Type d'algues/cyanobactéries cultivées principalement	Oui	Non
Macro-algues	60	40
Micro-algues	80	20
Spiruline	90	10

Note : les entreprises produisant des algues/cyanobactéries ont été réparties selon les types de produits cultivés. Si l'entreprise produit plusieurs types d'algues, elle est placée dans la catégorie 'Multiples'. Sont représentées toutes les entreprises ayant cultivé des algues/cyanobactéries, même celles qui n'ont pas réalisé de vente. Lecture : parmi les entreprises cultivant des macro-algues, 60% ont pour activité principale la culture d'algues et de cyanobactéries

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Activité principale des entreprises qui pratiquent la culture d'algues et de cyanobactéries comme activité secondaire

en % du nombre d'entreprises

Type d'algues/cyanobactéries cultivées principalement	Agriculture	Pêche	Autre
Macro-algues	0	25	75
Micro-algues	0	0	100
Spiruline	35	0	65

Note : les entreprises produisant des algues/cyanobactéries ont été réparties selon les types de produits cultivés. Si l'entreprise produit plusieurs types d'algues, elle est placée dans la catégorie 'Multiples'. Sont représentées toutes les entreprises ayant cultivé des algues/cyanobactéries, même celles qui n'ont pas réalisé de vente. Lecture : parmi les entreprises cultivant des macro-algues en tant qu'activité secondaire, 25% ont la pêche comme activité principale et 75% une autre activité (hors aquaculture, pêche, agriculture)

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Activité secondaire des entreprises de culture d'algues et de cyanobactéries

en % du nombre d'entreprises

Type d'algues/cyanobactéries cultivées principalement	Aucune activité secondaire	Pêche	Agriculture	Activités récréatives	Pisciculture	Autre
Macro-algues	67	17	0	0	0	17
Micro-algues	50	0	0	0	0	50
Multiples	100	0	0	0	0	0
Spiruline	85	0	4	1	1	9

Note : les entreprises produisant des algues/cyanobactéries ont été réparties selon les types de produits cultivés. Si l'entreprise produit plusieurs types d'algues, elle est placée dans la catégorie 'Multiples'.

Sont représentées toutes les entreprises ayant cultivé des algues/cyanobactéries, même celles qui n'ont pas réalisé de vente.
Lecture : parmi les entreprises cultivant des macro-algues, 67% n'ont aucune activité secondaire, 17% pratiquent la pêche comme activité secondaire et 17% ont une autre activité secondaire.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Part des dirigeants des entreprises de culture d'algues et de cyanobactéries qui ont une activité professionnel dans une autre entreprises

en % du nombre d'entreprises

Type d'algues/cyanobactéries cultivées principalement	Non	Oui tous les dirigeants	Oui, une partie des dirigeants
Macro-algues	70	20	10
Micro-algues	60	40	0
Multiples	0	0	100
Spiruline	72	20	8

Note : les entreprises produisant des algues/cyanobactéries ont été réparties selon les types de produits cultivés.
Si l'entreprise produit plusieurs types d'algues, elle est placée dans la catégorie 'Multiples'.
Sont représentées toutes les entreprises ayant cultivé des algues/cyanobactéries, même celles qui n'ont pas réalisé de vente.
Lecture : parmi les entreprises cultivant des macro-algues, 70% ont des dirigeants qui n'ont aucune activité dans une autre entreprise, 20% ont tous leurs dirigeants avec une activité dans une autre entreprise, 10% ont une partie de leurs dirigeants qui ont une activité dans une autre entreprise

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Statut des dirigeants pluriactifs des entreprises de culture d'algues et de cyanobactéries dans l'autre entreprise

en % du nombre d'entreprises

Type d'algues/cyanobactéries cultivées principalement	Salarié	Dirigeant	Fonctionnaire	Travail indépendant	Autre
Macro-algues	67	33	0	0	0
Micro-algues	100	0	0	0	0
Multiples	100	0	0	0	0
Spiruline	31	24	2	27	16

Note : les entreprises produisant des algues/cyanobactéries ont été réparties selon les types de produits cultivés.
Si l'entreprise produit plusieurs types d'algues, elle est placée dans la catégorie 'Multiples'.
Sont représentées toutes les entreprises ayant cultivé des algues/cyanobactéries, même celles qui n'ont pas réalisé de vente.
Lecture : parmi les dirigeants d'entreprises de macro-algues ayant une activité dans une autre entreprise, 66% y sont salariés et 33% dirigeant.

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

Domaine d'activité de l'entreprise où travaillent les dirigeants pluriactifs des entreprises de culture d'algues

en % du nombre d'entreprises

Type d'algues/cyanobactéries cultivées principalement	Récolte d'algues	Agriculture	Autre
Macro-algues	33	0	67
Micro-algues	0	0	100
Multiples	0	0	100
Spiruline	2	51	47

Note : les entreprises produisant des algues/cyanobactéries ont été réparties selon les types de produits cultivés.

Si l'entreprise produit plusieurs types d'algues, elle est placée dans la catégorie 'Multiples'.

Sont représentées toutes les entreprises ayant cultivé des algues/cyanobactéries, même celles qui n'ont pas réalisé de vente.

Lecture : parmi les dirigeants d'entreprises de macro-algues ayant une activité dans une autre entreprise, 33% travaillent dans une entreprise de récolte d'algues et 67% dans un autre domaine (hors aquaculture, pêche et agriculture)

Source : Agreste - Enquête aquaculture 2021

Champ : France entière

3 QUESTIONNAIRES

Les questionnaires sont disponibles sur le site Agreste, onglet sources définitions, méthode :

<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/methodon/%20S-Enquete%20aquaculture%20en%20cours/methodon/>

4 POUR EN SAVOIR PLUS

Enquête Aquaculture 2020

Conchyliculture en 2020 : baisse de la production d'huîtres, hausse pour les moules

Primeur n° 6 -
juillet 2022

Enquête Aquaculture 2020

Culture d'algues et de cyanobactéries en 2020 : hausse de la production de spiruline et baisse de celle d'algues

Primeur n° 7 -
juillet 2022

Enquête Aquaculture 2020

Pisciculture en 2020 : hausse de la production piscicole pour la consommation humaine

Primeur n° 8 -
juillet 2022

Enquête Aquaculture 2020

Chiffres et Données - Série Agriculture n° 2020-16
novembre 2021

Enquête Aquaculture 2019

La production augmente depuis 2015 tout en étant loin du niveau atteint en 1997

Primeur n° 4
juillet 2021

Enquête Aquaculture 2019

Chiffres et Données - Série Agriculture n° 2021-5
mai 2021

Enquête Aquaculture 2018

Recensement Pisciculture, culture d'algues et de cyanobactéries 2018

Chiffres et Données - Série Agriculture n° 2020-3
mai 2020

Enquête Aquaculture 2016-2017

Chiffres et Données - Série Agriculture n° 2019-9
juillet 2019

Recensement de la conchyliculture 2012

Chiffres et Données - Série Agriculture n° 226
janvier 2015

Recensement de la conchyliculture 2012

« 160 000 tonnes de coquillages commercialisés »
Primeur n° 316
juillet 2014

Consulter le site Internet du SSP : www.agreste.agriculture.gouv.fr

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté
Alimentaire
Secrétariat général
Service de la statistique et de la prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris

Directrice de la publication : Corinne Prost
Composition : SSP
Dépôt légal : À parution
ISSN : 2259-5104
© Agreste 2023

agreste.agriculture.gouv.fr

AGRICULTURE.GOUV.FR

ALIMENTATION.GOUV.FR

